

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 10, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 6:45 p.m. [ET] to study Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

Senator Brian Francis (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit people from across Turtle Island.

I'm Mi'kmaq Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I'm the Chair of the Committee on Indigenous Peoples.

I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their name and province or territory which they come from.

Senator Arnot: David Arnot, Saskatchewan.

Senator Martin: Yonah Martin, British Columbia.

Senator LaBoucane-Benson: Patti LaBoucane-Benson, Treaty 6 territory, Alberta.

Senator Hartling: Nancy Hartling, New Brunswick.

Senator Moodie: Rosemary Moodie, Toronto.

Senator Tannas: Scott Tannas, from Alberta.

Senator Sorensen: Karen Sorensen, Treaty 7, Alberta.

Senator Coyle: Mary Coyle, Nova Scotia, Mi'kmaq.

[*Translation*]

Senator Audette: *Kwe*, [*Innu-Aimun spoken*]. Michèle Audette from Quebec.

[*English*]

The Chair: Thank you. We have the pleasure of Senator McCallum joining us tonight as well.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 10 mai 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 18 h 45 (HE) avec vidéoconférence afin d'étudier le projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Le sénateur Brian Francis (*président*) assure la présidence.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, j'aimerais pour commencer reconnaître que nous nous réunissons aujourd'hui sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe, qui compte aujourd'hui de nombreux peuples des Premières Nations, métis et inuits de l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur Brian Francis, un Mi'kmaq d'Epekwitk, que l'on appelle aussi Île-du-Prince-Édouard, et je suis président du Comité des peuples autochtones.

Je demanderais maintenant aux membres du comité de se présenter et de nommer leur province.

Le sénateur Arnot : David Arnot, de la Saskatchewan.

La sénatrice Martin : Yonah Martin, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Patti LaBoucane-Benson, du territoire du Traité n° 6, en Alberta.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, de Toronto.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, du territoire du Traité n° 7, en Alberta.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

La sénatrice Audette : *Kwe*, [*mots prononcés en innu-aimun*]. Michèle Audette, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Merci. La sénatrice McCallum se joint également à nous ce soir.

Today we begin the committee study on Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

I would like to remind everyone to keep your interventions as brief as possible. Due to time limitations and lots of interest, each senator will have five minutes total to ask a question and receive an answer from the witnesses. We will give priority to committee members and then move on to other colleagues. If there is time, we will begin a second round.

In the first panel of witnesses, we have Denis Gros-Louis, Director General, First Nations Education Council; and Ian Mosby, Research collaborator, Yellowhead Institute. Thank you both for joining us today.

Our witnesses will provide opening remarks of up to five minutes, which will be followed by a question and answer session. When it comes to the four-minute mark, I will hold up this sign that Andrea made for me just as a reminder that you have one minute left. With that being said, I'll now invite Mr. Gros-Louis to give his opening remarks.

[Translation]

Denis Gros-Louis, Director General, First Nations Education Council: *Kwe.* Good evening, my name is Wahka;onwe Daziatsi, which means he who seeks freedom. I am a member of the Wendat nation near Quebec City. *Wendake'ndare.*

I am director general of the First Nations Education Council. The FNEC is an education association that brings together 8 of the 10 First Nations in Quebec. It's an honour for me to be here to testify on Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

First, I'd like to begin by quoting the honourable Murray Sinclair, former senator and chair of the Truth and Reconciliation Commission of Canada, who said: "Education got us into this mess and education will get us out of it."

As your former colleague Mr. Sinclair said, much like residential schools did, the colonialist and assimilationist policies of the Canadian government deliberately and systematically prevented First Nations children from taking pride in their identity, language, culture and knowledge; in other words, from being themselves. Mr. Sinclair believes that education is also the invaluable tool needed to undertake efforts for truth, reconciliation, progress and even rebirth.

Nous entreprenons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Je vous rappelle que vos interventions doivent être les plus brèves possible. En raison des contraintes de temps et de l'intérêt que suscite cette étude, nous allons accorder à chaque sénateur cinq minutes pour poser une question et obtenir la réponse des témoins. Nous allons accorder la priorité aux membres du comité, puis nous entendrons les autres collègues. Si nous avons le temps, nous tiendrons une deuxième série de questions.

Pour la première partie de la réunion, nous recevons Denis Gros-Louis, qui est directeur général du Conseil en éducation des Premières Nations, et Ian Mosby, qui est collaborateur de recherche au Yellowhead Institute. Nous vous remercions tous deux de vous joindre à nous aujourd'hui.

Nous allons entendre les déclarations préliminaires des témoins, d'au plus cinq minutes chacune, puis nous passerons à une série de questions et réponses. Lorsque vous en serez à quatre minutes, je lèverai ce carton que m'a donné Mme Mugny; ce sera le signe qu'il vous reste une minute. Sur ce, j'inviterais maintenant M. Gros-Louis à faire sa déclaration préliminaire.

[Français]

Denis Gros-Louis, directeur général, Conseil en éducation des Premières Nations : *Kwe.* Bonjour. Mon nom traditionnel est Wahka;onwe Daziatsi qui signifie l'homme de la liberté. Je suis membre de la nation Wendat, près de Québec. *Wendake'ndare.*

Je suis le directeur général du Conseil en éducation des Premières Nations. Le CEPN est une association d'éducation qui regroupe 8 des 10 Premières Nations au Québec. C'est un honneur pour moi d'être ici pour témoigner au sujet du projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Tout d'abord, j'aimerais commencer par une phrase de l'honorable Murray Sinclair, ancien sénateur et commissaire en chef de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui disait ce qui suit : « L'éducation nous a mis dans ce pétrin... et c'est l'éducation qui nous en sortira. »

Comme l'a exprimé votre ancien collègue M. Sinclair, les politiques colonialistes et assimilatrices du gouvernement canadien, comme pour les pensionnats autochtones, ont délibérément et systématiquement empêché les enfants des Premières Nations d'être fiers de leur identité, de leur langue, de leur culture, et de leur savoir; autrement dit, d'être eux-mêmes. M. Sinclair considère que l'éducation est aussi l'outil indispensable pour entreprendre des efforts de vérité, de réconciliation, de progrès et même de renaissance.

This is the direction in which the FNEC is working to ensure that our member nations can provide quality education connected to our traditions, languages and cultures. I also firmly believe that Bill C-29 is committed to building the bridge between truth and the future that Mr. Sinclair describes and that the FNEC is working on every day.

[English]

However, the First Nations Education Council, or FNEC, also believes that some provisions in this bill require modification. Given the objective of the organization I represent, I will focus on those pertaining to education.

Clause 16.1 requires the minister to provide an annual report on child welfare, education, health and criminal victimization of Indigenous people. Specifically, subclauses (b) and (c) expect the minister to disclose data on “a comparison of the educational and income attainments of Indigenous and non-Indigenous persons.” I will quote it again: “a comparison of the educational and income attainments of Indigenous and non-Indigenous persons.”

The FNEC commends these additions, which stem directly from Call to Action 55 of the Truth and Reconciliation Commission of Canada report. However, the FNEC wishes to share some concerns with respect to the ability of the Minister of Crown-Indigenous Relations to accurately report on education funding and national educational attainment rates of Indigenous students on and off reserve.

While the responsibility to collect data lies with Indigenous Services Canada, or ISC, and not Crown-Indigenous Relations, the department has on multiple occasions acknowledged its inability to provide accurate measurements on, among others, graduation rates of First Nations students. The 2018 Auditor General’s audit of Indigenous services, for instance, concluded that ISC had been unable to collect and share meaningful information with First Nations as well as to ground its policy decisions on objective evidence. In the ISC report to Parliament of December 2022, the Minister of Indigenous Services recognized how “. . . a lack of data have created challenges for tracking socio-economic gaps between Indigenous and non-Indigenous people in Canada.”

On the other hand, the department is engaged in multiple processes with First Nations funding, design and control of education, including regional education agreements. Given the variety of existing arrangements for First Nations education, it’s difficult to understand how the department would collate national indicators on funding and graduation. The 22 Quebec First Nation members of the FNEC, for example, have signed a regional education agreement with the Government of Canada

C’est dans ce sens que le CEPN travaille pour garantir que nos nations membres puissent offrir une éducation de qualité en lien avec nos traditions, nos langues et nos cultures. Je crois aussi fermement que le projet de loi C-29 tient à bâtir le pont entre la vérité et l’avenir dont M. Sinclair parle et sur lequel le CEPN œuvre chaque jour.

[Traduction]

Toutefois, le Conseil en éducation des Premières Nations est aussi d’avis que certaines dispositions du projet de loi doivent être modifiées. Étant donné l’objectif de l’organisation que je représente, je vais me centrer sur celles du domaine de l’éducation.

L’article 16.1 exige du ministre qu’il présente un rapport annuel sur le bien-être des enfants, l’éducation, la santé et la victimisation criminelle des Autochtones. De façon particulière, aux alinéas b) et c), on s’attend à ce que le ministre fasse état « des niveaux de scolarisation et de revenu des Autochtones par comparaison avec ceux des non-Autochtones ».

Le Conseil en éducation des Premières Nations salue ces ajouts, qui émanent directement de l’appel à l’action 55 du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Toutefois, nous souhaitons vous faire part de certaines de nos préoccupations relatives à la capacité du ministre des Relations Couronne-Autochtones de faire état avec justesse du financement et du niveau de scolarité des étudiants autochtones vivant dans les réserves et hors réserve.

Bien que la responsabilité de la collecte de données incombe à Services aux Autochtones Canada et non à Relations Couronne-Autochtones, le ministère a à plusieurs reprises reconnu son incapacité à fournir des mesures précises, notamment sur les taux de diplomation des étudiants des Premières Nations. Par exemple, dans son rapport de 2018, le vérificateur général avait conclu que Services aux Autochtones Canada n’avait pas été en mesure de recueillir des renseignements significatifs et de les transmettre aux Premières Nations ou de fonder ses décisions stratégiques sur des données probantes objectives. Dans le rapport de Services aux Autochtones Canada de décembre 2022 à l’intention du Parlement, le ministre des Services aux Autochtones avait reconnu « [...] que le manque de données avait rendu difficile le suivi des écarts socioéconomiques entre les Autochtones et les non-Autochtones au Canada [...] ».

Toutefois, le ministère est partie prenante à de nombreux processus associés au financement, à la conception et au contrôle de l’éducation des Premières Nations, notamment des ententes régionales en matière d’éducation. Étant donné le large éventail d’accords conclus en matière d’éducation des Premières Nations, il est difficile de comprendre comment le ministère pourrait recueillir des indicateurs régionaux sur le financement et le taux de diplomation. Par exemple, les 22 membres québécois du

that includes data sovereignty and data collection on education and educators that are specific to our membership.

All in all, it remains unclear how the Minister of Crown-Indigenous Relations will be able to fulfill the responsibility to report annually on educational results and funding and whether the said information will be accurate and meaningful for the objectives of the national council for reconciliation.

The FNEC does believe amendments to section 16.1 are required, including direct involvement from First Nations like FNEC and First Nations organizations, in order to fulfill Call to Action 55 and to bridge the gap with our present and to forge a bright future.

Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Gros-Louis. I now invite Mr. Mosby to provide his opening remarks.

Ian Mosby, Research collaborator, Yellowhead Institute: I want to thank the chair and members of the committee for inviting me here today. I'm grateful to be joining you from the territory of the Mississaugas of the Credit.

I'm a settler and a history professor at Toronto Metropolitan University, and I have been invited here today because, for the past four years, I have been working with my colleague Dr. Eva Jewell, the research director at the Yellowhead Institute, to publish a series of reports whose goal has been to track Canada's progress towards completing the 94 Calls to Action of the Truth and Reconciliation Commission, or TRC.

The results, to put it mildly, have been extremely disappointing. When we started in 2019, for instance, we found that Canada had only completed eight Calls to Action in total, while in 2020, no new Calls to Action were completed at all. In 2021, more Calls to Action were completed in the three weeks following the discovery of unmarked graves at the Kamloops Indian Residential School than in the previous three years in total. Following the completion of two Calls to Action by organizations representing archivists and museum professionals last year, we are now up to a grand total of 13 completed Calls to Action. To put this in perspective, our current rate of progress of just under two completed Calls to Action per year means that Canada is on track to complete all 94 in 2065, when my now-10-year-old son Oscar will be 52 years old. I think we can all agree that this is unacceptable.

Conseil en éducation des Premières Nations ont signé une entente régionale en matière d'éducation avec le gouvernement du Canada qui vise la souveraineté et la collecte des données sur l'éducation et les éducateurs.

Dans l'ensemble, nous ne savons pas comment le ministre des Relations Couronne-Autochtones pourra s'acquitter de la responsabilité de faire rapport annuellement des résultats et du financement en matière d'éducation. Nous ne savons pas non plus si ces renseignements seront exacts et s'ils permettront d'atteindre les objectifs du Conseil national pour la réconciliation.

Le Conseil en éducation des Premières Nations croit qu'il est essentiel de modifier l'article 16.1, notamment pour prévoir la participation directe des organisations des Premières Nations comme la nôtre, afin de répondre à l'appel à l'action 55, de combler l'écart actuel et d'assurer un avenir prometteur à nos communautés.

Merci.

Le président : Merci, monsieur Gros-Louis. J'inviterais maintenant M. Mosby à faire sa déclaration préliminaire.

Ian Mosby, collaborateur de recherche, Yellowhead Institute : Je remercie le président et les membres du comité de m'avoir invité aujourd'hui. Je suis heureux de pouvoir me joindre à vous à partir du territoire des Mississaugas de Credit.

Je suis un colon et un professeur d'histoire à l'Université métropolitaine de Toronto. On m'a invité à témoigner devant vous aujourd'hui parce que je travaille depuis quatre ans à une série de rapports qui ont pour objectif de suivre les progrès du Canada en vue de répondre aux 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, en collaboration avec ma collègue, Eva Jewell, qui est directrice de recherche pour le Yellowhead Institute.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les résultats sont extrêmement décevants. Lorsque nous avons entrepris notre travail en 2019, par exemple, nous avons constaté que le Canada n'avait répondu qu'à huit appels à l'action en tout. En 2020, ce nombre n'avait pas changé. En 2021, le Canada a répondu à plus d'appels à l'action dans les trois semaines suivant la découverte de tombes non identifiées au pensionnat indien de Kamloops qu'il ne l'avait fait au cours des trois années précédentes. Depuis que des organisations représentant des archivistes et des professionnels de la muséologie ont répondu à deux appels à l'action l'année dernière, nous en sommes à un total de 13 appels à l'action ayant fait l'objet d'une réponse. Pour mettre les choses en perspectives, notre taux de progression d'un peu moins de deux appels à l'action par année signifie que le Canada devrait avoir répondu aux 94 appels à l'action en 2065, lorsque mon fils qui a aujourd'hui 10 ans en aura 52. Je crois que nous pouvons tous convenir que ce délai est inacceptable.

My colleague and research partner, Dr. Eva Jewell, sends her regrets and wishes she could also join us this evening to speak about the bill and our research. While my comments today are my own, I know I can speak for both of us by expressing our strong support for the creation of a national council for reconciliation. Our hope has always been that a national body would be created that has the resources and legitimacy necessary to hold all levels of government to account. That said, I want to echo the remarks of my fellow witness Grand Chief Mandy Gull-Masty in stressing that our support for a national council is very much conditional on whether or not it is properly funded, truly representative of the First Nations, Métis and Inuit communities and provided with sufficient access to the data and information it will need to fulfill this important mandate.

Given Canada's lack of progress on completing the Calls to Action, there is legitimate cause for concern. I want to echo, for instance, what others have said in this committee regarding the fact that Bill C-29 doesn't actually include a permanent funding mechanism for the national council. There has been little evidence put forward that the \$125 million endowment that has been announced so far will be sufficient. Given that our analysis at the Yellowhead Institute has shown that inadequate funding is the key reason why Canada has failed to complete so many key Calls to Action — areas like health, child welfare, education and justice — this continues to be a major cause for concern.

We also have grave concerns about the fact that the council is being established as a non-profit organization, which in the future may become dependent upon charitable donations. As we ask Canadians in our most recent report, would we expect the Parliamentary Budget Officer or the Auditor General to rely on donations? The answer, I hope you would agree, is clearly no, and I want you to reflect on why accountability for Indigenous peoples is being treated so differently.

We also want to echo the critiques of the Indigenous organizations like the Assembly of First Nations, or AFN, the Inuit Tapiriit Kanatami, or ITK and the Métis National Council, or MNC, all of whom have raised serious concerns about the representativeness of the council, especially given that the federal government's statutory authority is to appoint a full two thirds of the founding board of directors. This, we would argue, is very much in line with the paternalism that has characterized the federal government's historical relationship with Indigenous

Ma collègue et partenaire de recherche, Eva Jewell, aurait bien aimé être des nôtres ce soir pour discuter de ce projet de loi et de nos travaux. Bien que je témoigne aujourd'hui à titre personnel, je sais qu'elle joindrait sa voix à la mienne pour exprimer notre soutien sans réserve à la création d'un conseil national de réconciliation. Nous avons toujours préconisé la mise en place d'une telle instance nationale dotée des ressources et de la légitimité nécessaires pour demander des comptes à tous les ordres de gouvernement. Cela dit, je veux souscrire aux commentaires de la grande cheffe Mandy Gull-Masty, qui a également témoigné devant vous, en précisant bien que nous n'allons appuyer la création d'un conseil national que dans la mesure où celui-ci est doté d'un financement suffisant, est vraiment représentatif des communautés de Premières Nations, métisses et inuites, et peut avoir accès aux données et à l'information dont il a besoin pour s'acquitter de son important mandat.

Comme le Canada ne progresse pas vraiment relativement aux suites à donner aux différents appels à l'action, il y a tout lieu de s'inquiéter. J'abonde notamment dans le sens de ceux qui ont fait part au comité de leurs préoccupations quant à l'absence de mécanisme de financement permanent pour le conseil national dans le projet de loi C-29. On n'a pas vraiment réussi à démontrer que le fonds de dotation de 125 millions de dollars annoncé jusqu'à maintenant sera suffisant. Comme l'analyse effectuée par notre institut a révélé que le financement inadéquat est le principal facteur ayant empêché le Canada de donner suite à de nombreux appels à l'action importants — dans des domaines comme la santé, le bien-être des enfants, l'éducation et la justice —, cela demeure une grande source d'inquiétude.

Nous avons par ailleurs d'importantes réserves du fait que le conseil est établi à titre d'organisme sans but lucratif, si bien qu'il devra peut-être éventuellement s'en remettre davantage aux dons de charité. Nous vous posons la même question que nous avons posée aux Canadiens dans notre plus récent rapport. Pourriez-vous vous imaginer que la capacité de travail du directeur parlementaire du budget ou de la vérificatrice générale soit assujettie à des dons? J'espère que vous conviendrez avec moi que cela est totalement inconcevable, et que tout cela vous amènera à réfléchir aux raisons pour lesquelles on traite si différemment la nécessité de rendre des comptes lorsqu'il s'agit des peuples autochtones.

Nous voulons également faire écho aux critiques formulées par des organisations autochtones comme l'Assemblée des Premières Nations, l'APN, l'Inuit Tapiriit Kanatami, ou ITK, et le Ralliement national des Métis, le RNM, qui ont toutes soulevé de vives inquiétudes quant au caractère représentatif du conseil, surtout du fait que la loi autorise le gouvernement fédéral à nommer pas moins des deux tiers des membres du premier conseil d'administration. Nous convenons que cela s'inscrit tout à fait dans l'attitude paternaliste qui a toujours caractérisé

peoples, and so we want to ask you: What guarantees do we have in the current legislation that this council will be truly representative of residential school survivors and their descendants?

Finally, we want to echo the point made by MNC President Cassidy Caron, who expressed concerns that the council would not have the legal authority to access critical data, particularly given its lack of subpoena powers. I would like to remind the committee that the Truth and Reconciliation Commission commissioners were forced to take the federal government to court on multiple occasions because Canada chose to withhold millions of documents from the commission's researchers. Given that, more recently, Canada has proven unwilling to provide up-to-date and meaningful data in areas like child welfare, education, health and justice — and I want to stress that these are asked for specifically in Calls to Action 2, 9, 19 and 30 — this is a matter of significant importance.

The success of a national council for reconciliation depends very much on what happens right now and on the decisions the Senate will make in the coming weeks and months.

I'm going to leave things here for now, but I appreciate the opportunity to speak to you on behalf of the Yellowhead Institute today, and I look forward to answering any questions you might have.

The Chair: Thank you, Mr. Mosby. We'll now open the floor to questions from senators.

Senator Arnot: Thank you to the witnesses for coming today and testifying. I look forward to the discussion.

I also look forward to the creation of a national council for reconciliation because I think builds on hope. It will be charged with the responsibility of reporting on the implementation of reconciliation, which creates a lot of hope. I say that with this question in mind, and I want both witnesses to reflect on this.

In order to be successful, the mandate of this commission is very, very heavy. There are many, many components to it. But all of it is about research and data collection to get to that kind of ability to make those reports — collecting good data, disaggregated data and change data. Mr. Gros-Louis has already talked about the education component, but if you look at the mandate, it is child welfare, education, health and justice. How do you do that? How does the national council for reconciliation

la relation du gouvernement fédéral avec les peuples autochtones. Nous vous demandons donc dans quelle mesure la loi proposée nous garantit que ce conseil sera véritablement représentatif des survivants des pensionnats indiens et de leurs descendants.

Nous voulons enfin reprendre à notre compte les préoccupations exprimées par la présidente du Ralliement national des Métis, Cassidy Caron, quant au fait que le conseil ne disposera pas des pouvoirs juridiques lui permettant d'avoir accès aux données dont il aura absolument besoin, notamment du fait qu'il ne pourra pas assigner des témoins à comparaître. J'aimerais rappeler aux membres du comité que les commissaires de la Commission de vérité et réconciliation ont dû poursuivre le gouvernement fédéral en justice à de multiples reprises du fait que le Canada a refusé de remettre des millions de documents aux chercheurs de la commission. Cette considération est d'autant plus importante que le Canada s'est récemment montré réticent à fournir des données significatives à jour dans des domaines comme le bien-être des enfants, l'éducation, la santé et la justice — en vous rappelant que c'est précisément ce qui est demandé dans les appels à l'action 2, 9, 19 et 30.

L'efficacité future d'un conseil national de réconciliation dépend en grande partie des gestes qui seront posés à ce moment-ci et des décisions que le Sénat prendra au cours des semaines et des mois à venir.

Je vais en rester là pour l'instant, mais je me réjouis à la perspective de discuter avec vous aujourd'hui au nom du Yellowhead Institute et de répondre à toutes vos questions à ce sujet.

Le président : Merci, monsieur Mosby. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

Le sénateur Arnot : Merci aux témoins qui comparaissent devant nous aujourd'hui. Je pense que nous pourrions avoir une discussion fort intéressante.

Je me réjouis également de la création d'un conseil national de réconciliation parce que j'y vois une source d'espoir. Ce conseil devra faire rapport sur l'évolution du processus de réconciliation, ce qui nous permet à tous d'espérer. Cela dit, j'inviterais maintenant nos témoins à réfléchir aux considérations suivantes.

C'est un mandat extrêmement complexe et varié qui est confié à ce conseil. Tout cela s'articule cependant autour de la capacité d'effectuer des recherches et de compiler des données, c'est-à-dire des données désagrégées de qualité sur l'évolution des choses, pour pouvoir établir les rapports nécessaires. M. Gros-Louis a déjà abordé la question de l'éducation, mais le mandat porte aussi sur le bien-être des enfants, la santé et la justice. Comment doit-on s'y prendre? Comment le conseil

receive that data? Who collects it? How is it analyzed? It has to be collected in such a manner that it can be analyzed properly in order for this council to meet its large mandate.

The other component — and you've already talked about it — is the endowment. It's \$125 million. It sounds like a lot of money, and it is a lot of money. But at 2% per year — if that was the return on investment, and it might be larger — that's \$2.5 million. That's not a lot of money given the heavy and responsible mandate that this commission will have.

I ask the witnesses to comment on that, please. Thank you.

Mr. Mosby: I would like to share my concerns. The idea that an organization, for instance, that will have 13 commissioners as well as their entire staff could run on \$2 million a year I find not to be credible. There needs to be some kind of funding mechanism in the bill itself, which there currently is not. That's something that the Yellowhead Institute would really like to see done.

Senator Arnot: One would think that the federal government has a big responsibility to answer that question.

Mr. Mosby: Yes.

Senator Arnot: The funding should come from the federal government, notwithstanding the fact that it's a civil society organization.

Mr. Mosby: I would fully agree.

Mr. Gros-Louis: I would add that there is a difference between data and data management versus what you want as an outcome. If you really want to make a difference in data, joining the data outcomes with reconciliation, which is the objective of the legislation, there has to be some accountability and some teeth to the 13 commissioners' capacity to bring the partners — which I would call government officials, government departments, agencies aligned with the specific needs of First Nations. We see that in Bill C-91 regarding First Nation languages, and we see it at the education level. The commissioner on languages doesn't have that much capacity to interact with provinces and territories and bridge with the government on making sure that the path forward to support our youth in succeeding is built or entrenched into the legislation. I would advise that there be some capacity from the commissioners to commit the government and some of the deputies and the ministers to some kind of reporting and commitments.

national va-t-il collecter les données dont il a besoin? Qui va s'en charger? Comment seront-elles analysées? Ces données doivent être compilées d'une manière permettant leur analyse adéquate pour que ce conseil puisse s'acquitter de son vaste mandat.

L'autre élément à considérer — et vous en avez déjà traité — est le fonds de dotation qui est établi à 125 millions de dollars. On a l'impression que c'est une grosse somme d'argent, et c'est bel et bien le cas. Mais, si l'on anticipe un rendement annuel de 2 % — et il pourrait être supérieur —, cela donne 2,5 millions de dollars. C'est bien peu compte tenu de l'ampleur du mandat que cette commission devra assumer.

J'aimerais savoir ce que nos témoins en pensent. Merci.

M. Mosby : Je me pose aussi de sérieuses questions à ce sujet. Il ne m'apparaît pas crédible de penser qu'une organisation comptant 13 commissaires et tout leur personnel puisse fonctionner avec un budget de 2 millions de dollars par année. Il faut prévoir dans le projet de loi un mécanisme de financement quelconque, mais ce n'est pas le cas actuellement. Ce serait vraiment l'une des principales recommandations de notre institut.

Le sénateur Arnot : On serait porté à croire que le gouvernement fédéral aurait un rôle à jouer à cet égard.

M. Mosby : Effectivement.

Le sénateur Arnot : Le financement devrait venir du gouvernement fédéral, même s'il s'agit d'une organisation de la société civile.

M. Mosby : Je suis tout à fait d'accord.

M. Gros-Louis : Je voudrais seulement ajouter qu'il y a une petite distinction à faire entre les données à gérer et les résultats souhaités. Si l'on veut vraiment que les données collectées puissent permettre d'améliorer les choses pour contribuer au processus de réconciliation, ce qui est l'objectif de cette loi, il faut accorder aux 13 commissaires le pouvoir de demander des comptes pour veiller à ce que les différents partenaires — le gouvernement, les ministères et les organismes — agissent tous en fonction des besoins particuliers des Premières Nations. C'est ce que nous avons pu observer avec le projet de loi C-91 concernant les langues autochtones ainsi que dans le secteur de l'éducation. Le commissaire aux langues autochtones ne dispose pas de moyens suffisants pour interagir avec les provinces et les territoires et jeter des ponts avec le gouvernement afin de s'assurer d'enrayer dans la loi les outils à mettre en œuvre pour contribuer à la prospérité de nos jeunes. J'estime donc qu'il faudrait que les commissaires puissent d'une manière ou d'une autre faire en sorte que le gouvernement et certains sous-ministres et ministres soient tenus de présenter des rapports et de prendre des engagements.

Senator Arnot: You are saying compelling the federal government to produce evidence before the reconciliation commission and compelling data that they need to have to do their research.

Mr. Gros-Louis: If the outcome of the data brings Canada to reconcile. It takes two to tango. It means that the First Nations and the organizations are understanding the outcomes and the expected outcomes, and they think that it makes sense. Data could be cold, but it needs to bring the humanity of our realities into why you need that data to express where the gap is so that it bridges the two communities.

Senator Arnot: Thank you.

Senator LaBoucane-Benson: Mr. Gros-Louis, thank you very much for your testimony. You mentioned the term “data sovereignty.” I would like to get on the record the definition of “data sovereignty.” What does that mean to you, and how does that apply to this bill?

Mr. Gros-Louis: The First Nations Education Council signed an historic \$1.1 billion education and regional agreement with Canada. It was designed on the real needs of our First Nation, and we were able to express every dollar that we needed to have good quality, equitable education with the province of Quebec. Canada didn't have that capacity, so they relied on our expertise. To me, that was a gesture of reconciliation, to acknowledge our expertise.

Senator LaBoucane-Benson: Thank you.

Mr. Mosby, it's nice to meet you. I follow you on Twitter, and I know of your work. I appreciate the work the Yellowhead Institute does. In your research, have you and your group found ways to compel the provinces and territories to release data? Some of the data that's required for this council or to meet the expectations of the Calls to Action are held outside of the federal government. Do you have any tips or tricks to help the committee with how to compel the provinces and territories for data?

Mr. Mosby: That is an excellent question. I am not a lawyer, and my ability to figure out how to manage federal and provincial jurisdiction is difficult. Perhaps adding in some statutory authority to this bill for data collection and the ability to, for instance, compel witnesses might be one way to get the provinces on board to provide data.

Le sénateur Arnot : Vous parlez d'obliger le gouvernement fédéral à témoigner devant la commission de réconciliation et à lui fournir les données dont elle a besoin pour mener ses recherches.

M. Gros-Louis : Si ces données permettent effectivement de faire progresser le Canada sur le sentier de la réconciliation. On ne peut pas arriver à des résultats en travaillant tout seul. Cela signifie que les Premières Nations et les différentes organisations comprennent bien les résultats attendus et estiment qu'ils sont tout à fait sensés. Il faut faire ressortir l'aspect humain des données pour pouvoir bien cerner le fossé à combler afin d'établir le lien entre nos deux communautés.

Le sénateur Arnot : Merci.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Monsieur Gros-Louis, merci beaucoup pour votre témoignage. Vous avez évoqué la notion de souveraineté en matière de données, et j'aimerais savoir ce que cela signifie pour vous et comment ce concept s'inscrit dans le contexte de ce projet de loi.

M. Gros-Louis : Le Conseil en éducation des Premières Nations a signé une entente régionale historique de 1,1 milliard de dollars avec le Canada en matière d'éducation. Cet accord a été conçu en fonction des besoins véritables de nos Premières Nations, et nous avons pu faire valoir tous nos besoins financiers afin que nos jeunes puissent bénéficier d'une éducation dont la qualité est équivalente à celle qui est offerte partout ailleurs au Québec. Comme le Canada ne disposait pas de cette capacité, il s'en est remis à notre expertise. Cette reconnaissance de notre expertise était à mes yeux un geste de réconciliation.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Merci.

Monsieur Mosby, je suis ravie de vous rencontrer. Je vous suis sur Twitter et je suis au courant de ce que vous faites. Je suis reconnaissant au Yellowhead Institute pour le travail qu'il accomplit. Dans le cadre de vos recherches, est-ce que votre groupe et vous-même avez pu déterminer comment on pourrait s'y prendre pour obliger les provinces et les territoires à divulguer des données? Une partie des données nécessaires pour permettre au conseil d'effectuer son travail ou pour donner suite aux appels à l'action ne sont pas détenues par le gouvernement fédéral. Avez-vous des conseils ou des trucs à donner au comité quant aux dispositions à prendre pour obliger les provinces et les territoires à communiquer les données en question?

M. Mosby : C'est une excellente question. Je ne suis pas avocat, et je pourrais difficilement vous dire comment il faut gérer les relations fédérales-provinciales. On pourrait peut-être ajouter à ce projet de loi un pouvoir législatif en matière de collecte des données et la possibilité, par exemple, de citer des témoins à comparaître pour obliger les provinces à fournir les données requises.

Senator LaBoucane-Benson: Do you also want to speak to “data sovereignty”? What does that mean? We used to have a First Nations data collections centre, which was closed in the previous government. What does “data sovereignty” mean to the Yellowhead Institute?

Mr. Mosby: I spoke about the Calls to Action 2, 9, 19 and 30. These are calling for basic data on the ways in which Indigenous peoples are treated within Canada. That is Indigenous peoples’ data. This is data that is required for creating programs and for developing legislation. The fact that those Calls to Action have gone incomplete eight years in — we’re approaching the June date when the Calls to Action were first released — is a major problem. We have argued at the Yellowhead Institute that without this data and without those data-based Calls to Action being complete, the rest of the Calls to Action are almost impossible because we can’t even get at the problem without this data.

Mr. Gros-Louis: To add to what Dr. Mosby said, just tell us in the legislation — probably in the preamble — the expected outcome that the data will provide to demonstrate that there has been reconciliation. Provide appropriate funding, and we’ll do that. It doesn’t have to be by the government. We now have some of the expertise in our organizations such as Yellowhead, FNEC or any other organization. Tell us what you want, and we’ll work together to provide that to you so it really confirms that we’re working together and bridging the gaps.

Senator LaBoucane-Benson: Are you saying that there is no way to know if we are bridging gaps in achievements for Indigenous people or decreasing over-representation if we don’t have good information to see where we’re at now and where we’re at in two years and where we’re at in six years? Am I summarizing that correctly?

Mr. Gros-Louis: A slight difference: we can complement the information, because we do gather the information on the ground, such as in education. We are managing our own education milieu. Therefore, tell us what you need, and we’ll tell you how the government can bridge that. Allow us to be a partner in the data gathering and the data analysis.

Senator LaBoucane-Benson: Thank you.

Senator Sorensen: Welcome to our witnesses.

La sénatrice LaBoucane-Benson : J’aimerais que nous parlions également de souveraineté en matière de données. Qu’est-ce que cela signifie exactement? Il existait auparavant un centre pour la collecte des données concernant les Premières Nations, mais le gouvernement précédent a décidé de mettre fin à ses activités. Qu’est-ce que le Yellowhead Institute entend par « souveraineté en matière de données »?

M. Mosby : J’ai déjà parlé des appels à l’action 2, 9, 19 et 30. Ils visent à obtenir des données de base sur le traitement réservé aux peuples autochtones au Canada. Ce sont des données sur les Autochtones qui sont nécessaires à la création de programmes et à l’adoption de lois. Il est extrêmement problématique que l’on n’ait toujours pas donné suite à ces appels à l’action, huit ans après qu’ils aient été lancés — alors que nous approchons de la date anniversaire du mois de juin. Notre institut n’a pas manqué de faire valoir qu’il serait presque impossible d’aller de l’avant avec les autres appels à l’action, si l’on ne donne pas suite d’abord à ceux déjà mentionnés pour obtenir les données permettant de cerner les problèmes.

M. Gros-Louis : J’ajouterais à ce que vient de dire M. Mosby qu’il suffirait d’indiquer dans la loi — probablement dans son préambule — les résultats à obtenir pour conclure qu’il y a réconciliation et de fournir le financement suffisant à cette fin, et nous nous chargerions du reste. Il n’est pas nécessaire que ce soit le gouvernement qui le fasse. Nous pouvons maintenant compter sur une certaine expertise en la matière au sein notamment d’organisations comme la nôtre et comme le Conseil en éducation des Premières Nations. Vous n’avez qu’à nous dire ce que vous voulez, et nous travaillerons ensemble pour vous l’offrir de manière à réellement confirmer qu’il nous est possible de conjuguer nos efforts pour combler les fossés existants.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Voulez-vous dire par là qu’il est impossible de savoir si nous réussissons à colmater les brèches au bénéfice des Autochtones ou à réduire leur surreprésentation à certains égards si nous ne disposons pas d’information de qualité nous permettant de savoir où nous nous situons actuellement et où nous en serons rendus dans deux ans ou dans six ans d’ici? Est-ce bien ce que vous êtes en train de nous dire?

M. Gros-Louis : À la nuance près qu’il nous est possible d’ajouter des compléments d’information, parce que nous collectons des données sur le terrain, notamment en matière d’éducation. Nous gérons en effet notre propre secteur de l’éducation. Vous n’avez donc qu’à nous faire part de vos besoins, et nous vous dirons comment il faut procéder pour faire le nécessaire en collaboration avec le gouvernement. Permettez-nous d’être un partenaire dans la collecte et l’analyse des données.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Merci.

La sénatrice Sorensen : Bienvenue à nos témoins.

I have had a lot of conversations in the last weeks about representation on the council, but I haven't really had a conversation on this topic. At least two thirds of the directors must be Indigenous persons. You can both give your opinion on this. Do you think the Indigenous makeup of the council should be higher? Do you see benefit from the inclusion of non-Indigenous Canadians on the board?

Mr. Mosby: I do think it should be higher. There perhaps is benefit to settlers taking responsibility when it comes to reconciliation, but I think a third of the board would be too much, in my opinion.

Mr. Gros-Louis: It has to be clear in the preamble what the expectation is. Whether you have two thirds or all the board Indigenous, if they don't have the teeth in the legislation to do their duty in the mandate that is expected, to really work on their reconciliation, the numbers are meaningless. It's really about what your expectation is and the buy-in that you are going to get from the organizations. That will be the key success to this legislation, since there doesn't seem to be enough money, in my opinion, that you'll be able to gather. So use organizations, if you can fund it, and our expertise to complement your reconciliation path.

Senator Sorensen: Thank you to both of you.

Senator Coyle: Thank you to Mr. Gros-Louis and Mr. Mosby.

Mr. Gros-Louis, I don't believe I heard you speak about the character of the council itself and the fact that it's proposed to be a non-profit structure. We've heard differing opinions on that. I'd be curious what your opinion is on that. The only amendment I heard you mention was related to data and including Indigenous educational organizations and others, for example, as sources of data in order to fulfill what needs to be fulfilled. If you have an answer around the character of the council itself, could you let me know?

Mr. Gros-Louis: Whether it's an agency, Crown corporation or non-profit organization, to me, is not the important matter. It's really about the mandate. It's about what you want this organization to do that will also be supported by First Nations and Indigenous organizations to bridge the relationship. Whatever status it is, it doesn't matter. The preamble and some of the sections — again, 16.1 was one of them — will truly give the teeth to build the relationship and force the organizations and the bureaucracy to really work in behaving in a reconciled way like we experienced with the signature of the First Nation education agreement in Quebec. That was an amazing example of reconciliation.

Au cours des dernières semaines, j'ai eu de nombreux échanges concernant la représentation des différents groupes au sein du conseil, mais il y a un sujet que je n'ai pas vraiment abordé. Au moins les deux tiers des administrateurs doivent être des Autochtones. Vous pouvez tous les deux vous prononcer à ce propos. Pensez-vous que l'on devrait compter une plus grande proportion d'Autochtones au sein du conseil? Quels avantages voyez-vous à l'inclusion de Canadiens allochtones à titre d'administrateurs?

M. Mosby : Je pense qu'il devrait y avoir davantage d'Autochtones. Il est peut-être bon que les colonisateurs assument certaines responsabilités aux fins de la réconciliation, mais j'estime qu'il serait exagéré de leur attribuer le tiers des places au conseil d'administration.

M. Gros-Louis : Il faut indiquer clairement dans le préambule quelles sont les attentes. Si la loi n'a pas le mordant nécessaire pour permettre au conseil de s'acquitter de son mandat pour tendre véritablement vers la réconciliation, peu importe que les deux tiers ou la totalité des administrateurs soient autochtones. Il faut surtout savoir quelles sont les attentes et dans quelle mesure les différentes organisations vont y souscrire. Ce sera le facteur clé pour que cette loi soit efficace, car je n'ai pas l'impression que l'on pourra disposer de ressources financières suffisantes. Vous devriez donc faire appel à nos organisations et à notre expertise pour poursuivre votre parcours de réconciliation, si vos ressources financières vous le permettent.

La sénatrice Sorensen : Merci à tous les deux.

La sénatrice Coyle : Merci à M. Gros-Louis et à M. Mosby.

Monsieur Gros-Louis, je ne crois pas vous avoir entendu parler de la structure retenue pour le conseil qui serait considéré comme une organisation à but non lucratif. Nous avons eu droit à des opinions divergentes à ce sujet. J'aimerais bien savoir ce que vous en pensez. Vous avez seulement évoqué un amendement lié aux données qui viserait notamment l'inclusion des organisations autochtones en matière d'éducation comme sources d'information pour permettre d'aller au fond des choses. Si vous avez une réponse à nous donner concernant la constitution du conseil lui-même, pourriez-vous me le faire savoir?

M. Gros-Louis : À mes yeux, il importe peu qu'il s'agisse d'une agence, d'une société d'État ou d'une organisation sans but lucratif. C'est vraiment le mandat qui compte. Il s'agit de déterminer ce que l'on souhaite voir cette organisation faire tout en s'assurant le soutien des Premières Nations et des organisations autochtones pour nouer effectivement ce lien. Le type d'organisation n'a aucune importance. Le préambule et certains articles — dont encore une fois l'article 16.1 — vont certes procurer le mordant requis pour établir une relation et obliger les organisations et la bureaucratie à travailler vraiment dans un esprit de réconciliation, comme celui que nous avons connu lors de la signature de l'Entente nationale en matière

Senator Coyle: Thank you. That's very helpful.

Mr. Mosby, you told us many things that you find lacking, although you support that we have a national council for reconciliation. There was the issue around inadequacy of funding and access to data. You have expressed a concern about the character being non-profit, and you have also spoken about the issue of representation. You've answered part of the question I had that Senator Sorensen asked, but I think you were getting at something beyond numbers in your point. I believe you were getting to the point of who's appointing and perhaps other aspects. Could you speak to us both about what you think the process should be for constituting this council and also what you think the ideal council looks like? What would be the ideal process, involving whom? Of course, it's hard to say what the ideal council would look like, but I'd like to hear you go a little deeper on that.

Mr. Mosby: Thank you. One thing I would like to say is it would be much better if we had the major Indigenous organizations who are to be appointing some of the first board members to be on board. This points to a structural problem with the way that this bill has been developed in that it has not been developed in collaboration with stakeholders. The important thing is the stakeholders when it comes to a national council. It's really survivors. Cindy Blackstock has called the Calls to Action the survivors' work plan for the country. When Dr. Jewell and I think about what an ideal council would look like, it would be a council developed by survivors themselves. It would be a council that is outside of these political debates. I can't give you an exact makeup of what it would look like and what the Yellowstone Institute thinks it's going to be, but fundamentally, this needs to be about the Calls to Action, which are the survivors' work plan for the country. We need to see survivors and groups representing survivors playing a key role.

Senator Coyle: Thank you.

Senator Moodie: Thank you to the witnesses today for being here.

I want to dig a little bit more into the whole question of this council and the appointment process. Obviously, concerns have been raised by multiple organizations about the composition and the process itself, which stipulates that the first board of directors will be selected by the minister in collaboration with the transitional committee appointed by the government. The question I have is as follows: Do you think the government

d'éducation avec les Premières Nations du Québec. C'était là un excellent exemple de réconciliation.

La sénatrice Coyle : Merci. Tout cela est très utile.

Monsieur Mosby, vous nous avez fait part de nombreuses lacunes que vous avez relevées, même si vous appuyez la création d'un conseil national de réconciliation. Il y a notamment un financement qui vous semble insuffisant et un problème d'accès aux données. Vous avez par ailleurs exprimé vos réserves quant au fait qu'il s'agisse d'une organisation sans but lucratif, et vous avez aussi traité de la question de la représentation. Vous avez répondu en partie à ma question lors de votre échange avec la sénatrice Sorensen, mais je pense que vous avez fait valoir qu'il ne fallait pas s'arrêter aux chiffres. J'ai eu l'impression que vous souhaitiez aborder la question de l'instance qui procède aux nominations et peut-être aussi d'autres aspects. Pourriez-vous nous dire comment vous pensez qu'il faudrait s'y prendre pour constituer ce conseil en nous indiquant la forme qu'il pourrait prendre dans un scénario idéal? Quel serait le processus à privilégier et qui y participerait? Il est bien sûr difficile d'envisager une telle situation idéale, mais j'aimerais que vous nous en disiez un peu plus long à ce sujet.

M. Mosby : Merci. Je vous dirai qu'il serait de loin préférable si c'était les grandes organisations autochtones qui nommaient certains des premiers membres du conseil d'administration. On voit donc un problème structurel dans le projet de loi, c'est-à-dire qu'il n'a pas été conçu en collaboration avec les parties prenantes. Quand on parle d'un conseil national, les parties prenantes devraient y jouer un rôle prioritaire. Ce sont les survivants qui sont les plus importants. Cindy Blackstock a dit que les appels à l'action sont le plan de travail des survivants pour le pays. Lorsque moi-même et Mme Jewell avons tenté de voir à quoi ressemblerait un conseil idéal, nous avons conclu que ce serait un conseil créé par les survivants. Ce serait un conseil à l'abri des débats politiques. Je ne peux vous préciser la composition exacte et je ne peux pas vous donner l'avis du Yellowstone Institute, mais essentiellement, les appels à l'action doivent être la priorité, c'est-à-dire le plan de travail des survivants pour le pays. Les survivants et les groupes qui les représentent doivent occuper un rôle clé.

La sénatrice Coyle : Merci.

La sénatrice Moodie : Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui.

J'aimerais en savoir plus sur le conseil et le processus de nomination. Évidemment, de nombreuses organisations ont fait part de leurs préoccupations sur la composition du conseil d'administration et le processus de nomination, qui prévoit que le premier conseil sera constitué de personnes choisies par le ministre en collaboration avec le comité de transition, dont les membres auront été nommés par le gouvernement. Ma question

should have less influence over the composition of the board of directors stated explicitly? Should this be handed over? Should they walk away from any role in this?

Mr. Gros-Louis: The First Nations Education Council —

Senator Moodie: If they should have a role, what role should they have?

Mr. Gros-Louis: We don't have an opinion about that because the purpose is really where we need to ensure that the council will provide the appropriate capacity for reconciliation to really happen so that, at the end of the day, the youth, our youth in particular, will have a place to grow up strong and proud of our heritage. How it has been appointed is not really of our purview. It's really about you putting in place legislation that will put that bridge together.

Mr. Mosby: I think what we need to see is that this initial board that is being appointed by whoever it's being appointed is done based on real consultation with the groups representing survivors and that we see these organizations like the AFN, the ITK and the MNC actually wanting to take part. We've seen the ITK saying it might not even appoint a board member. We need to see significant changes to the way it's being done. I can't speak to what exactly that change could be, especially coming from me, a White settler man who — it shouldn't be people like me deciding on what the makeup of this board looks like.

Senator Moodie: Thank you.

Senator Audette: *Kwe*, Mr. Gros-Louis and Mr. Mosby.

In Canada, we have several levels of government where a citizen can choose who will be the mayor, premier and Prime Minister, or if not, another political space that person will fill, along with the values. They go together. I believe as an Innu woman, as former president of the Native Women's Association of Canada, yes, there are the organizations that you mentioned, stakeholders, but at the end of the day, why do we always have to go to the same organization when there are other amazing groups that do economic reconciliation and so on? Do you think if we keep going down that path, we might miss other amazing groups?

Mr. Gros-Louis, I'm very happy that you are participating in this committee. You have expertise on education and also a historical agreement or relationship for 22 communities on education. How would you see your involvement, accountability

est la suivante : pensez-vous que le gouvernement devrait jouer un rôle moins important dans le choix des membres du conseil d'administration? Devrait-il en céder la responsabilité? Devrait-il renoncer à un rôle quelconque dans le processus?

M. Gros-Louis : Le Conseil en Éducation des Premières Nations...

La sénatrice Moodie : Si le gouvernement devait y occuper un rôle, en quoi consisterait-il?

M. Gros-Louis : Nous n'avons aucun avis là-dessus, car notre priorité, c'est que le conseil crée les conditions aptes à une réconciliation réelle de façon à ce qu'au final, la jeunesse et notre jeunesse en particulier, ait un espace propice pour son épanouissement, dans la fierté de notre patrimoine. Nous ne nous intéressons pas vraiment au processus de nomination. Ce qui nous importe, c'est une loi qui créera les conditions propices.

M. Mosby : Ce que nous voulons voir, c'est que le premier conseil d'administration soit constitué à la suite de réelles consultations auprès des groupes qui représentent les survivants, et que des organisations comme l'APN, l'ITK et le RNM veuillent réellement en faire partie. L'ITK a indiqué qu'il risque de ne même pas y proposer un candidat. Il faut apporter de grands changements au processus. Je ne peux pas vous dire exactement quels seraient ces changements, car je vous parle en tant que colonisateur blanc, et il ne devrait pas revenir à des gens comme moi de décider de la composition du conseil d'administration.

La sénatrice Moodie : Merci.

La sénatrice Audette : *Kwe*, monsieur Gros-Louis et monsieur Mosby.

Ici au Canada, nous avons plusieurs ordres de gouvernement qui permettent aux citoyens de choisir un maire, un premier ministre provincial et le premier ministre du pays; il existe également un espace politique que les citoyens peuvent occuper pour y défendre leurs valeurs. Ces systèmes se complètent. Moi-même, en tant que femme innue et ancienne présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada, je suis d'accord que des organisations comme celles que vous avez mentionnées existent, des parties prenantes, mais au final, pourquoi devons-nous toujours nous adresser à la même organisation, alors qu'il existe d'autres groupes formidables qui œuvrent dans le domaine de la réconciliation économique, par exemple? Pensez-vous que si nous nous bornons à une certaine façon de faire, nous risquons de passer à côté de groupes extraordinaires?

Monsieur Gros-Louis, je suis ravie que vous soyez venu témoigner devant le comité. Vous êtes expert en matière d'éducation et avez conclu une entente historique pour 22 communautés dans le domaine de l'éducation. Comment

or relationship if we only go through, in this case, AFN? I don't know how they will connect with you.

[*Translation*]

Mr. Gros-Louis: That's an excellent question, Senator. [*Indigenous language spoken*]

I feel the important thing — and we experienced this with the Regional Education Agreement — is that there was a basic working rule founded on respect and recognition of expertise. Canada listened to the needs of youth and our organization to demonstrate that we were at a point of ownership.

This is what the council for reconciliation is expected to do in education across Canada. Yes, we're lucky in Quebec, but the council must be able to lead the ministry to ensure that this expertise and its funding are legal and equitable everywhere. That's what I would expect from a strong council.

[*Indigenous language spoken*]

[*English*]

Mr. Mosby: I think it's reasonable. There should be a council that's made up of a broad group of people. In fact, because one of the main goals of this council will be to hold Canada accountable, it would be wonderful to see individuals in areas like justice, health care or child welfare who have been doing this fight to hold Canada accountable to be the people appointed to this board. That's really important. But if we have the minister appointing the board members, what are the chances that those individuals who have been doing this heavy lifting of holding Canada accountable will be appointed?

At the Yellowhead Institute, we'd like to see this being a body with teeth, one that does this important work of accountability and that can be critical and independent. That's really what we want to see. It's less about having these individual organizations appointing board members; it's more about having an effective organization. My fellow witness, Mr. Gros-Louis, has said this many times. Unless this is properly funded from the start, unless this legislation is done in the right way, it won't matter who's on the council.

Senator Martin: Thank you to our witnesses.

My first question is just a very simple one, and that is whether either of your organizations or as individuals you had participated in any of the consultations leading up to Bill C-29.

Mr. Gros-Louis: Thank you, Senator Martin.

envisagez-vous votre participation, votre responsabilisation ou votre relation si nous passons par l'AFN, le cas échéant? Je ne sais pas comment cette organisation communiquera avec vous.

[*Français*]

M. Gros-Louis : C'est une excellente question, madame la sénatrice. [*mots prononcés dans une langue autochtone*]

Je pense que l'important — et on l'a vécu avec l'Entente régionale en matière d'éducation — est qu'il y avait à la base une règle de travail fondée sur le respect et la reconnaissance de l'expertise. Le Canada a écouté les besoins des jeunes et de notre organisation pour démontrer qu'on était rendu à une étape de la prise en charge.

C'est ce qu'on s'attend à ce que le conseil en réconciliation fasse en matière d'éducation partout au Canada. Oui, on est chanceux au Québec, mais le conseil doit être capable d'amener le ministère à s'assurer que cette expertise et son financement sont légaux et équitables partout. C'est ce à quoi je m'attendrais de la part d'un conseil solide.

[*mots prononcés dans une langue autochtone*]

[*Traduction*]

M. Mosby : Je pense que c'est raisonnable. Il devrait y avoir un conseil réunissant une grande diversité. En fait, puisque l'un des principaux objectifs du conseil consiste à tenir le Canada responsable, il serait formidable d'y voir des gens venant des secteurs comme celui de la justice, de la santé ou de la protection de la jeunesse qui participent à la lutte visant à exiger des comptes du Canada. C'est très important. Mais si c'est le ministre qui nomme les membres du conseil, quelles sont les chances que les personnes qui militent pour la responsabilisation du Canada soient nommées?

Le Yellowhead Institute aimerait que le conseil soit doté de pouvoirs, qu'il fasse le travail essentiel pour exiger des comptes et qu'il puisse émettre des critiques et être indépendant. C'est vraiment cela que nous voulons. Nous nous soucions moins des organisations individuelles qui puissent avoir des représentants au sein du conseil; nous voulons davantage voir une organisation efficace. Mon collègue ici présent, M. Gros-Louis, l'a dit maintes fois. À moins que l'organisation n'ait les fonds nécessaires dès le départ, à moins d'avoir une loi bien structurée, peu importe qui siègera au conseil.

La sénatrice Martin : Je remercie les témoins d'être des nôtres.

Ma première question est fort simple. J'aimerais savoir si vous-mêmes ou vos organisations avez participé aux consultations qui ont précédé le projet de loi C-29.

M. Gros-Louis : Merci, sénatrice Martin.

I don't have knowledge that we have been officially consulted, but I know we have been somehow consulted by having discussions with some offices. I don't have exact data about that. We're back to data.

Mr. Mosby: There are many members at the Yellowhead Institute, and I'm unsure, so I can't answer that completely.

Senator Martin: I was asking because I was just looking up your organizations. I'm fairly new to this committee. It seems like you have a wealth of knowledge and you do some really good work that aligns with what this council is working towards.

Maybe I can just go to subclause 7(a). We talked about the purpose. It doesn't matter what type of organization it ends up being. It's really about what they're going to do. The first item in 7(a) is to develop and implement a multi-year national action plan to advance its efforts for reconciliation. That alone could be quite an undertaking. This question is to either of you. Are there any barriers that might hinder the development of a national action plan? What would you like to see included in this action plan?

Mr. Gros-Louis: What I'd like to see included is utopia. I'd like to see all the premiers of all the provinces and territories with the national chief, with the ITK, with First Nation organizations all in one room around the table shaking hands and saying, "We are going to work together for the betterment of the future of our youth." That would be amazing. How you put that into legislation to bring federal-provincial-territorial relationships with First Nations is huge. I don't think you can put that into this legislation. However, bringing them all into one room and everybody signing on the dotted line next to the Governor General, that would be amazing because that means that this council will succeed.

Mr. Mosby: I would like to see an organization that has the capacity to create a multi-year plan and to be able to hire, for instance, the researchers and analysts necessary to do this. At the heart of this is ensuring from the start that it has sufficient funding. As I've said before, as it's currently written, I do not see sufficient funding in this bill.

Mr. Gros-Louis: I would complement that the government has cut some funding on allowing our organization to develop our structure, so there will definitely be more than \$2 million required just for education, and more than that going to health, which is quite big. I think we'll need more.

Senator Martin: This clause has from (a) to (i), and that first item is a tall order. You described the utopia, but if somehow that kind of communication could be possible, and you paint a

Je ne pense pas que nous ayons été consultés officiellement, mais il y a eu une certaine consultation officielle au moyen de discussions qui ont eu lieu avec quelques bureaux. Je n'ai pas de données précises là-dessus. Encore un problème de données.

M. Mosby : Nous sommes nombreux au Yellowhead Institute, ce qui fait que je ne suis pas sûr. Je ne peux répondre à votre question.

La sénatrice Martin : Je vous ai posé la question, car j'ai fait des recherches sur vos organisations respectives. Je suis devenu membre du comité récemment. Il me semble que vous avez énormément de connaissances et que vous faites un excellent travail qui cadre bien avec les objectifs du conseil.

Passons au paragraphe 7(a). Nous avons parlé de l'objectif. Peu importe le type d'organisation : l'essentiel, c'est ce qu'elle va faire. Le paragraphe 7(a) indique que tout d'abord, il faut élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel national afin de faire avancer les efforts de réconciliation. C'est déjà énorme comme objectif. Ma question est posée à vous deux. Existe-t-il des obstacles qui pourraient gêner l'élaboration d'un plan d'action national? Qu'aimeriez-vous voir dans ce plan d'action?

M. Gros-Louis : Ce que j'aimerais voir relève de l'utopie. J'aimerais que tous les premiers ministres des provinces et des territoires se réunissent avec la cheffe nationale, l'ITK et les organisations des Premières Nations autour d'une table dans une salle, se donnent la main et disent : « Nous allons travailler ensemble pour donner un meilleur avenir à nos jeunes. » Ce serait formidable. C'est toute une tâche que de concevoir un projet de loi portant sur les relations du gouvernement fédéral avec les provinces et territoires et les Premières Nations. Je ne sais pas si c'est possible de tout mettre dans le projet de loi. Toutefois, ce serait déjà un exploit de réunir tous ces intervenants dans une seule salle et de les voir apposer leur signature à côté de celle de la gouverneure générale, car cela assurera la réussite du conseil.

M. Mosby : J'aimerais voir une organisation qui a la capacité de concevoir un plan pluriannuel et d'engager, par exemple, les chercheurs et les analystes nécessaires. Il faut impérativement prévoir un budget suffisant dès le départ. Comme je l'ai dit avant, le libellé actuel du projet de loi ne prévoit pas suffisamment de fonds.

M. Gros-Louis : J'ajouterai que le gouvernement a réduit les fonds accordés à notre organisation pour le développement de sa structure. Il faudra certainement plus que 2 millions de dollars, ne serait-ce qu'au chapitre de l'éducation, et il en faudra beaucoup plus pour la santé, où les besoins sont énormes. Nous aurons besoin de plus de fonds.

La sénatrice Martin : Cet article comporte des paragraphes de a) à i) énonçant des objectifs, dont le premier qui est ambitieux. Vous avez parlé d'une utopie, mais si nous pouvions

picture of something that would be ideal, if that could be achieved, how would we do that? Do you see yourselves being a part of that process?

Mr. Gros-Louis: Definitely education is key because it's really building on the strength of the pride in being who we are and learning that the organizations, the governments, will give up their unilateral decision-making and provide the true capacity to develop our organization and sustain and fully assume our inherent rights. I think money, but enabling this council to pinpoint where the sore points are would be a great beginning.

Senator Martin: Thank you.

Senator Hartling: Thank you to the witnesses for a very interesting conversation.

You were both talking about the mandate, the partnerships and the willingness to work together. You said you wanted to do that, and you need teeth in the legislation and a framework because there's a structural problem in ensuring the stakeholders are involved, especially the survivors. Then you had the problem with the NGO. I agree. I come from working at NGO, and that's difficult because sometimes it's undervalued.

Then we talk about funding. How would you write that into this bill? You can't put dollars. Do we call it something else besides an NGO? How do we ensure the funding is there for the long term? It can definitely fail without the proper funding. I'm thinking about all the things you said. They are very important topics and issues. How would you define that with the funding and the type of organizational structure?

Mr. Gros-Louis: I appreciate that the Senate, to me, as the upper chamber, should have some capacity for enabling or forcing, to some extent, the government to put in place the long-lasting funding of the organization, probably as an amendment, to commit to organizations such as the FNEC and other educational organizations — I can only speak about education — so that we will be equipped financially to do the data gathering that you need, but more than data gathering, to have the capacity to compel the outcomes of reconciliation.

As I said, the way that we negotiated was not a negotiation on the education agreement. We worked together towards an agreement. If it was good for education, why can't it be good for health? When you put education next to health, welfare, or housing, at the end of the day, it would be a better life for our youth. I can only speak for education and our youth. Once you get that, our communities will grow, and everybody will benefit.

réaliser ce type de communication, si nous pouvions le faire, comment devrions-nous procéder? Vous en avez présenté un portrait idéal. Feriez-vous partie du processus?

M. Gros-Louis : L'éducation fait certainement partie des éléments clés, car elle nous permettra de faire fond sur la fierté de notre identité lorsque nous apprendrons que les organisations et les gouvernements renonceront à leur pouvoir de prise de décisions unilatéral et nous accorderont une réelle capacité de créer une organisation en vue de défendre et d'assumer pleinement nos droits inhérents. Je crois que le financement serait un bon début, mais il faudrait aussi accorder au conseil les pouvoirs nécessaires pour détecter les faiblesses.

La sénatrice Martin : Merci.

La sénatrice Hartling : J'aimerais remercier les témoins d'alimenter cette conversation fort intéressante.

Vous avez tous les deux parlé du mandat, des partenariats et de la volonté de travailler ensemble. Vous avez indiqué votre volonté d'agir, en précisant que le projet de loi devait avoir du mordant et comprendre un cadre, puisqu'il existe un problème structurel à régler pour que les parties prenantes, notamment les survivants, puissent participer. Il y a ensuite le problème propre aux ONG. Je suis d'accord. J'ai travaillé au sein d'une ONG, et je reconnais que c'est difficile, car le travail est sous-estimé.

Nous avons ensuite parlé du financement. Comment insérer le financement dans le projet de loi? On ne peut y préciser des montants. Faudrait-il éviter le statut d'ONG? Comment prévoir le financement à long terme? Le risque d'échec est réel sans le financement nécessaire. Je réfléchis à tout ce que vous avez dit. Vous avez soulevé des idées et des problèmes importants. Comme prévoir le financement et la structure organisationnelle nécessaires?

M. Gros-Louis : Je pense que le Sénat, en tant que chambre haute, devrait avoir un certain pouvoir, probablement sous la forme d'un amendement, pour autoriser ou obliger dans une certaine mesure le gouvernement à accorder un financement à long terme à l'organisation et à s'engager auprès d'organisations éducatives comme le CEPN, car je ne peux parler que du secteur de l'éducation. Nous aurons ainsi les fonds nécessaires pour recueillir les données dont vous avez besoin et, plus important encore, avoir la capacité de réaliser la réconciliation.

Comme je l'ai dit, lorsque nous avons participé aux négociations, ce n'était pas en vue d'obtenir une entente en matière d'éducation. Nous avons travaillé sur une entente tout court. Si cette entente était valide pour l'éducation, pourquoi pas pour la santé? Lorsque l'éducation vient s'ajouter à la santé, à l'assistance sociale, au logement, au final, tout cela crée une meilleure vie pour notre jeunesse. Je ne peux parler que de l'éducation et de notre jeunesse. Une fois les conditions nécessaires réunies, nos communautés grandiront, et tout le monde en bénéficiera.

It's just balancing the relationship. It's not about Canada governing, deciding and making decisions. It's about putting in the legislation this balance where First Nations will be able to say, "That doesn't work. Can you guys fix it," and to have the capacity, research and the teams to say it doesn't work, and in some areas it could be fixed. I give the example of the language. With Bill 96 in Quebec, the First Nation language act, Bill C-91 didn't help. The commissioner could help, the council could help, in bridging the gap without giving the funding, because you can't give enough teeth so that the government has to fund it so the outcome of the legislation would work out.

Sorry, Dr. Mosby, I spoke long.

Mr. Mosby: No, don't worry about it.

I don't know the answer — not being a lawyer, again — of putting that into the specific legislation, but I am sure there are other arm's-length organizations that the federal government has constituted through legislation that have secure and guaranteed funding. Given the importance of this organization, especially in the early years of its operation, that needs to be the primary focus. This is something that can't just be left to chance.

Senator McCallum: Thank you for your presentations, and welcome to the Senate.

Because of the way euro-Canadians and some of our own people are taught by the dominant culture around them to think and behave in colonizing ways, and due to participation in European-based governmental, medical, legal and educational systems operating on Indigenous lands occupied by Canada, euro-Canadians and some of our own currently cannot be other than colonizers. The reason I bring that out is it's a difficult conversation to have. I know about the colonizer because I was one of them for many years when I first graduated. It took me a long time to understand that I had to decolonize and look at our Indigenous ways of being. At the same time, we are more than colonizers. We are human beings. How can reconciliation work to address this within the board and in broader society? In returning what was taken away, how are you promoting Indigenous types of knowledge and ways of being, especially when they come into conflict with where we're coming from?

Mr. Gros-Louis: Equity would be the answer for this one. As I said earlier, it's been a great opportunity for the First Nation Education Council and 22 chiefs to sit down with Minister Hajdu last year and sign an agreement with inherent capacity to build our own language programs and to build our own ways of teaching in our schools. Land-based learning is now being provided by our communities for our communities with our youth. However, it's not a reality elsewhere. The council for the subsection on education should compel the ISC to ask why they have been able to work. What are the good lessons learned? Why

Il faut trouver un équilibre dans les relations. Le Canada ne doit pas gouverner et prendre des décisions. Il faut prévoir un équilibre dans le projet de loi qui permettra aux Premières Nations de dire : « Ça, ça ne fonctionne pas. Pouvez-vous trouver une solution? » On aurait ainsi la capacité d'effectuer de la recherche et le personnel pour le faire. Dans certains cas, on pourrait trouver des solutions. Je vous donne l'exemple des langues. Le projet de loi C-91, Loi concernant les langues autochtones, n'a pas aidé dans le cas de la loi 96 du Québec. Le commissaire est en mesure d'aider, ainsi que le conseil, pour combler les lacunes sans accorder de financement, car il est impossible de prévoir suffisamment de pouvoir dans un projet de loi de façon à ce que le gouvernement soit obligé d'accorder un financement afin que l'esprit de la loi soit respecté.

Je suis désolé, monsieur Mosby, j'ai parlé trop longuement.

M. Mosby : Mais non.

Je ne suis pas juriste, ce qui fait que je ne saurais proposer un amendement quelconque, mais je suis sûr que le gouvernement fédéral a créé d'autres organisations indépendantes au moyen de lois qui ont un financement stable et permanent. Vu l'importance de l'organisation, surtout pendant les premières années de son existence, c'est là où on devrait accorder la priorité. On ne peut pas se permettre de tout simplement se croiser les doigts.

La sénatrice McCallum : Merci d'avoir fait vos exposés, et bienvenue au Sénat.

Les Euro-Canadiens et certains de nos propres gens ne peuvent s'empêcher d'être des colonisateurs en raison de leur mentalité et leur comportement façonnés par la culture dominante et de leur participation aux systèmes d'inspiration européenne de santé, de justice et d'éducation sur les terres autochtones occupées par le Canada. Si je le dis, c'est parce que je sais que c'est une discussion difficile. Je sais ce que c'est d'être colonisatrice, car c'est un rôle que j'ai endossé pendant de nombreuses années après ma diplomation. J'ai mis beaucoup de temps à comprendre que je devais me décoloniser et épouser la façon d'être Autochtone. Nous sommes aussi plus que des colonisateurs. Nous sommes des êtres humains. Comment la réconciliation peut-elle réellement changer la donne à l'échelle de la société? En redonnant ce qui a été enlevé, comment faire la promotion des connaissances et des façons de faire autochtones, en sachant qu'elles se heurtent parfois à notre passé?

M. Gros-Louis : Ma réponse, c'est l'équité. Comme je l'ai dit plus tôt, ce fut une grande occasion pour le Conseil en Éducation des Premières Nations et les 22 chefs de se réunir avec la ministre Hajdu l'année dernière et de signer une entente nous donnant la capacité de concevoir nos propres programmes linguistiques et nos propres curriculums dans nos écoles. L'apprentissage en milieu naturel est maintenant offert aux jeunes dans nos communautés pour le bien de tous. Toutefois, ce n'est pas le cas partout. Le conseil responsable du paragraphe sur l'éducation devrait obliger SAC à demander pourquoi il y a eu

has it been successful with Quebec and other organizations and why is it not working elsewhere?

The council could then work on the capacity. You talked about an action plan. Education is a long-term journey. It took 120 years for Canada to try to destroy our nations, our ways of being, and we have been able to survive. Most of our languages are still safe, but we're rebuilding. We are rehashing in many communities.

The council could play a big role to try to say to some departments and agencies that it worked there, and that's the lessons learned. We talked about data gathering. These are the positive lessons learned, and they should be applied elsewhere, and then commit ministers and government. Hence, how could we find ways to fund properly? Education is the basis. We have got to do that, but you can't do that if there is not proper housing or if there are too many in their houses. But anyways, you know the story there.

Mr. Mosby: Have the board be a self-determining organization. This is why the appointment of the first board of directors is so important to have a real representative body that can establish protocols based on Indigenous protocols. This is essential, and so this is why it's so important that we get this right from the start.

The Deputy Chair: Thank you. That exhausts our list for round one, and now we'll go into round two.

Senator Coyle: You have both continued to give us great food for thought. Clearly, everybody wants to help set this council up for success, and success, obviously, in the eyes of Canada's Indigenous peoples, first and foremost.

The key to setting it up for success is getting that first board of directors in place in the appropriate way with the right people on it and with the organization adequately resourced. By the way, I'm fully supportive of there being an endowment plus. I like the idea of an endowment. It's something that can help an organization withstand different governments and things like that. I understand why that is there. I think it's a healthy and helpful thing, but I'm hearing your point on the adequacy of funding and sustained adequate funding being built in as well.

In part of that setting it up for success, I'm looking at what the board must include, according to this current legislation that we have. A lot of us have heard from the Congress of Aboriginal Peoples. Under the current legislation, we have a member being elected after having been nominated by the AFN, one by the ITK, one by the Métis National Council and one by the Native Women's Association of Canada. We haven't had the Congress of Aboriginal Peoples here yet giving their testimony, but many of us have met with them individually. They feel that they should

des réussites. Quelles sont les leçons à retirer? Pourquoi ces efforts ont-ils porté fruit au Québec et avec d'autres organismes, mais pas ailleurs?

Le conseil pourrait alors travailler sur la capacité. Vous avez parlé d'un plan d'action. L'éducation, c'est un cheminement sur le long terme. Le Canada a tenté de détruire nos nations et nos façons de faire pendant 120 ans, et pourtant, nous avons survécu. La plupart de nos langues existent toujours et nous leur insufflons une nouvelle vie. De nombreuses communautés participent aux efforts.

Le conseil pourrait jouer un rôle important pour indiquer à certains ministères et organismes que de tels efforts ont donné des résultats, et voilà les leçons à en tirer. Nous avons parlé de la collecte de données. Des leçons positives qui ont été apprises, et on devrait les mettre en œuvre ailleurs, avec l'engagement des ministres et du gouvernement. Ensuite, comment trouver des façons d'assurer un financement suffisant? La réponse est l'éducation. C'est essentiel, mais il faut aussi des logements décentes avec de la place pour tous. Vous connaissez déjà le problème.

M. Mosby : Le conseil devrait être autonome. Voilà pourquoi la nomination des premiers membres du conseil d'administration est tellement importante, car c'est ainsi qu'on créera une entité représentative qui puisse établir des protocoles reposant sur les valeurs autochtones. C'est primordial, et c'est pour cela qu'il faut absolument partir de bon pied.

Le vice-président : Merci. Nous avons terminé la première série de questions. Nous en commençons une deuxième.

La sénatrice Coyle : Vous nous avez tous les deux donné beaucoup de matière à réflexion. Il est évident que tout le monde veut assurer le succès du conseil et, du même coup, le succès des peuples autochtones du Canada.

Pour réussir, il faudra se doter d'un premier conseil d'administration de la bonne façon, en choisissant les gens qu'il faut et en prévoyant un budget suffisant. En passant, j'aime bien l'idée d'un fonds de dotation dopé. Un fonds de dotation serait très utile. Il aiderait l'organisation à exister indépendamment des changements de gouvernement et d'autres facteurs. Je comprends le raisonnement. C'est un outil logique et utile, mais j'ai aussi entendu vos arguments sur la suffisance et la permanence du financement.

Dans le cadre de cette préparation à la réussite, j'examine ce que doit inclure la composition du conseil selon le projet de loi actuel. Un grand nombre d'entre nous ont entendu les représentants du Congrès des peuples autochtones. En vertu du projet de loi actuel, un membre est élu après avoir été nommé par l'Assemblée des Premières Nations, un autre par Inuit Tapiriit Kanatami, un autre par le Ralliement national des Métis et un autre par l'Association des femmes autochtones du Canada. Les représentants du Congrès des peuples autochtones n'ont pas

be one of those in that same category as the other Indigenous organizations that I have mentioned. I don't know if either of you have any advice or positions on that or whether it's something you would comment on.

Mr. Gros-Louis: We don't have any position at this point because the purpose of the association is to provide good service to our youth in our communities and making sure that there is a good relationship with neighbouring schools and working well with the provincial government on education and implementing an agreement that has been historically developed in a very reconciled way. We don't have any positions about the needs of the Aboriginal Congress. Sorry.

Mr. Mosby: Similarly, the Yellowhead Institute does not have a specific position on that organization, but the importance of the board representing individuals who have been fighting for accountability for the completion of the Calls to Action being the fundamentally most important thing, more than the organizational representation.

Senator Coyle: Thank you very much.

Senator Audette: I will follow you now on Twitter, but I did follow you on your website. I would often go and get information there. If I were a politician in a province or somewhere else, sometimes I would check, "What do they say today?" At the end of the day, it's because of what you say that I'm sure we want to do better or we want to change how we do things or honour what is reconciliation or how we define reconciliation. In your testimony, you say that it's needed, and it's important to know that you do that with your institution and say that it is very important to be in this legislation.

Also, your reports on your website are important so that we all understand, because you have announcements on a specific call for justice for Missing and Murdered Indigenous Women and Girls or a call to action for the Truth and Reconciliation Commission of Canada, and tick, and you're done. Sometimes it can take months or years, and you show that in your reports on your website.

Mr. Mosby: Thank you.

I will say that for Dr. Eva Jewell and myself, one of our goals has always been to no longer have to write those reports and to have an organization that is doing this work but also has the resources and capacity to do it. This is why we're strong

encore comparu devant le comité, mais beaucoup d'entre nous les ont rencontrés individuellement. Ils estiment qu'ils devraient faire partie de la même catégorie que les autres organismes autochtones que j'ai mentionnés. L'un ou l'autre d'entre vous a-t-il des conseils à nous donner ou avez-vous pris position à ce sujet ou pouvez-vous formuler des commentaires?

M. Gros-Louis : Nous n'avons pas encore adopté de position à ce moment-ci, car les objectifs de l'association sont de fournir de bons services à nos jeunes dans nos collectivités, de veiller à entretenir de bonnes relations avec les écoles voisines, de travailler efficacement avec le gouvernement provincial dans le domaine de l'éducation et de mettre en œuvre un accord qui a été élaboré en tenant compte de la réconciliation. Nous n'avons encore adopté aucune position sur les besoins du Congrès des peuples autochtones. Je suis désolé de ne pas pouvoir vous en dire plus.

M. Mosby : De même, le Yellowhead Institute n'a pas adopté de position précise au sujet de cet organisme, mais le fait d'avoir au sein du conseil d'administration des personnes qui ont lutté pour obtenir une reddition de comptes au sujet de la réalisation des appels à l'action est la chose la plus importante. C'est encore plus important que d'avoir des représentants des divers organismes.

La sénatrice Coyle : Je vous remercie beaucoup.

La sénatrice Audette : Je vais maintenant vous suivre sur Twitter, mais je vous suivais déjà sur votre site Web. J'y ai souvent recherché des renseignements. Si j'étais une politicienne dans une province ou ailleurs, j'irais régulièrement voir ce dont vous parlez sur votre site Web. Au bout du compte, je suis certaine que c'est grâce à ce que vous dites sur votre site que nous voulons améliorer ou changer la façon dont nous faisons les choses ou honorer ce qu'est la réconciliation ou la façon dont nous la définissons. Dans votre déclaration préliminaire, vous dites que c'est nécessaire, et il est important de savoir que vous travaillez avec votre institution et que vous affirmez qu'il est très important d'avoir une présence dans ce projet de loi.

De même, les rapports que vous publiez sur votre site Web sont importants, car ils nous permettent de suivre la situation grâce à vos annonces, par exemple, au sujet d'un appel à la justice qui vise expressément les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ou un appel à l'action pour la Commission de vérité et réconciliation du Canada, car vous fournissez une mise à jour et des résultats. Parfois, cela peut prendre des mois ou des années, mais vous affichez les résultats dans les rapports que vous publiez sur votre site Web.

M. Mosby : Je vous remercie.

Je dirais que l'un des objectifs communs de Mme Eva Jewell et moi-même a toujours été de ne plus avoir à rédiger ces rapports et d'avoir un organisme qui fasse tout ce travail tout en ayant les ressources et la capacité nécessaires pour y arriver.

supporters of the creation of the national council. It's been a real struggle, and it's been really difficult to write the reports and to gather the expertise, so the hope is for this organization to be a strong, well-funded and legitimate organization.

Working with the Calls to Action over the past seven years, we have seen the wisdom of the commissioners in the Calls to Action, and in particular, with these around the national council, this is a very good direction for Canada, and this is a much-needed organization.

Senator Audette: To conclude, always, Mr. Mosby and Mr. Gros-Louis, it's also a place, I guess, that we can share good stuff within that council, right?

Mr. Mosby: Yes.

[Translation]

Mr. Gros-Louis: Absolutely. I'd like to finish with your example, Senator Audette. The regional agreement we just signed called for changing the reporting parameters with the Treasury Board. At first, the department said that it was the interlocutor and we finally managed to meet with the Treasury Board, which accepted — it gave in — our expertise and that we would change how we report results.

The definition of success was the First Nations' definition of success, not Canada's.

What I see with the Treasury Board is that the expert — if there even is an expert in education — needs to be at the table to observe these changes taking place in the relationship. They will be able to see that if it's a good thing to change the way First Nations report, then it could be good for everyone. Then the Treasury Board might say, "Well, we could work that way because it's a reconciliatory way to work together."

Thank you.

Senator Audette: Thank you.

[English]

She is saying you are good.

Senator Coyle: He is.

The Chair: Thank you. The time for this panel is now complete. I wish to again thank all of our witnesses for joining us today. If there is additional information you would like to send related to one of the questions asked today, I invite you to

C'est la raison pour laquelle nous sommes de fervents partisans de la création de ce conseil national. La route a été longue et il a été très difficile de rédiger les rapports et de rassembler l'expertise nécessaire. Nous espérons donc que cet organisme sera solide, bien financé et légitime.

Nous travaillons avec les appels à l'action depuis les sept dernières années, et nous avons pu observer la sagesse des commissaires dans le cadre de ces appels, surtout celui qui concerne le conseil national, car il représente une excellente orientation pour le Canada. C'est aussi un organisme dont on a grandement besoin.

La sénatrice Audette : Pour conclure, monsieur Mosby et monsieur Gros-Louis, ce conseil est aussi un endroit, je présume, où nous pouvons toujours communiquer les bonnes nouvelles, n'est-ce pas?

M. Mosby : Oui.

[Français]

M. Gros-Louis : Absolument. J'aimerais compléter avec votre exemple, sénatrice Audette. L'entente régionale qu'on vient de signer demandait de changer les paramètres avec le Conseil du Trésor sur la manière de rendre compte. Au début, le ministère disait qu'il était l'interlocuteur et on a finalement réussi à rencontrer le Conseil du Trésor qui a accepté — il a lâché prise — notre expertise et que l'on change la façon dont on rendra compte des résultats.

La définition du succès était la définition du succès des Premières Nations et non pas celle du Canada.

Ce que je vois de la part du Conseil du Trésor, c'est que l'expert — ou s'il y a un expert en éducation — doit être aux tables afin d'observer ces changements qui sont en train de s'opérer dans la relation. Il pourra constater que si c'est bon de changer la façon dont les Premières Nations rendent des comptes, cela pourrait s'appliquer à tous. À ce moment, le Conseil du Trésor pourrait se dire qu'il pourrait travailler ainsi parce que c'est une manière réconciliée de travailler ensemble.

Merci.

La sénatrice Audette : Merci.

[Traduction]

Elle dit que vous êtes bon.

La sénatrice Coyle : C'est vrai.

Le président : Je vous remercie. Le temps imparti pour ce groupe de témoins est maintenant écoulé. Je tiens à remercier une nouvelle fois tous nos témoins d'avoir participé à la réunion d'aujourd'hui. Si vous souhaitez nous communiquer des

send it via a written brief to the attention of the clerk, Andrea Mugny, by next Wednesday.

Before we begin our second panel, I would like to remind everyone to keep your interventions as brief as possible. Due to time limitations, each senator will have five minutes in total to ask a question and receive an answer from the witnesses. As usual, we'll give priority to committee members and then move on to other colleagues. If there is time, we'll also begin a second round.

I would like to introduce our second panel of witnesses: from the Macdonald-Laurier Institute, Melissa Mbarki, Policy Analyst and Outreach Coordinator, Indigenous Affairs Program; and from Indigenous Disability Canada, Neil Belanger, Chief Executive Officer. Thank you both for joining us today.

Our witnesses will each provide opening remarks of up to five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with the senators. I will now invite Ms. Mbarki to give her opening remarks.

Melissa Mbarki, Policy Analyst and Outreach Coordinator, Indigenous Affairs Program, Macdonald-Laurier Institute: I would like to, first and foremost, thank you for allowing me to speak at the committee today.

I was raised on the Muskowekwan First Nation by my *mushum*, which means "grandpa," and my *kokum*, which means "grandmother." The residential school on my reserve was open from 1889 to 1997. This school was operational in my community for 108 years. Every person in my community is a survivor or a descendant of a survivor.

An appointed Indigenous organization won't fully represent my community in north-central Saskatchewan. National talking circles will have limited impact, and many grassroots voices are left out of important dialogue and decision making.

I want to quickly touch on the importance of grassroots voices. My *kokum* spent her entire childhood in a residential school. She was five years old when she was forcefully taken, and she didn't return to her family until she was 19 years old. She was abused and was aware of the abuse happening in them. She became a social worker and began her advocacy to get the residential school in my community closed or shut down. If one person had listened to her in the mid 1970s, it would have saved a couple of generations of children from attending the school. This is why grassroots voices are vital when it comes to reconciliation.

renseignements supplémentaires en rapport avec une question posée aujourd'hui, je vous invite à les envoyer par l'entremise d'un mémoire écrit à l'attention de la greffière, Andrea Mugny, d'ici mercredi prochain.

Avant d'entamer la discussion avec notre deuxième groupe de témoins, j'aimerais rappeler à chacun d'entre vous que vos interventions doivent être aussi brèves que possible. En raison des contraintes de temps, chaque sénateur disposera de cinq minutes au total pour poser une question et recevoir une réponse des témoins. Comme d'habitude, nous donnerons la priorité aux membres du comité, puis aux autres collègues. S'il reste du temps, nous entamerons une deuxième série de questions.

J'aimerais maintenant vous présenter notre deuxième groupe de témoins. De l'Institut Macdonald-Laurier, nous accueillons Melissa Mbarki, analyste politique et coordinatrice de la sensibilisation, Programme des affaires autochtones. Nous accueillons également Neil Belanger, chef de la direction d'Indigenous Disability Canada. Je vous remercie de vous joindre à nous aujourd'hui.

Nos témoins auront chacun jusqu'à cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire. Ces déclarations seront suivies d'une séance de questions et réponses avec les sénateurs. J'invite maintenant Mme Mbarki à faire sa déclaration préliminaire.

Melissa Mbarki, analyste politique et coordinatrice de la sensibilisation, Programme des affaires autochtones, Institut Macdonald-Laurier : Je tiens tout d'abord à vous remercier de me permettre de m'exprimer devant le comité aujourd'hui.

J'ai été élevée dans la Première Nation de Muskowekwan par mon *mushum*, qui signifie « grand-papa » et par ma *kokum*, qui signifie « grand-maman ». Le pensionnat autochtone dans ma réserve a été ouvert de 1889 à 1997, ce qui signifie qu'il a été en activité dans ma collectivité pendant 108 ans. Chaque membre de ma collectivité est donc un survivant ou un descendant de survivant de ce pensionnat.

Un organisme autochtone dont les membres sont nommés ne représentera pas pleinement ma collectivité du centre-nord de la Saskatchewan. Les cercles de discussion nationaux n'auront qu'un impact limité, et de nombreuses voix de la communauté sont exclues du dialogue et de la prise de décision.

J'aimerais aborder brièvement l'importance des voix de la communauté. Ma *kokum* a passé toute son enfance dans un pensionnat autochtone. Elle avait cinq ans lorsqu'elle a été emmenée de force et n'est pas retournée dans sa famille avant l'âge de 19 ans. Elle a été victime de mauvais traitements et elle était consciente des mauvais traitements qui étaient infligés dans ces pensionnats. Elle est devenue travailleuse sociale et a commencé à militer pour la fermeture du pensionnat de ma collectivité. Si une seule personne l'avait écoutée au milieu des années 1970, cela aurait évité à deux générations d'enfants de

My *kokum* was also an advocate for education and employment. She found healing in having a career that allowed her to take care of her family. She became a social worker, and that was something she was always very proud of. “We are missing this in our community,” she would say. “We are missing jobs and the ability to take care of ourselves.”

I moved from the reserve when I was 17 because there were no jobs. If I stayed, I would have chosen a life of poverty and the hardship that comes with it. I would be living in an overcrowded home, a home with mould, and with water that may or may not be safe to drink. There is also an issue today of having a limited supply of water. My family receives a tank of water once a week. This is the reality for people on reserves.

Allowing Indigenous people to be heard in the reconciliation process is entirely why I’m in favour of Bill C-29. I am somewhat surprised that economic reconciliation isn’t a bigger conversation when the majority of the reserves have high rates of unemployment. Creating opportunities for people on reserve will change this conversation. We need to see tangible outcomes, and we need to see change.

I am quite surprised that I didn’t see more commentary on Indigenous involvement in large-scale resource projects. This can include pipelines, oil and gas, and mining for critical minerals. In today’s world, this is an important conversation when addressing climate change. We need to be investing in technology that will reduce emissions. We need to be scoping and partnering with industry to implement emission-reducing technology like carbon capture or geothermal.

I have worked in this industry for almost 15 years. Indigenous people have the traditional land-based knowledge to help us move forward. Those of us who have worked in the industry can bridge those gaps. Once again, where is our voice? I really do hope that when we look at big topics like climate change, all Indigenous voices are included.

Thank you for allowing me to speak today. With our combined voices, I know that we can change the despair that we see on reserves. *Hiy hiy.*

fréquenter ce pensionnat. C’est la raison pour laquelle les voix de la communauté sont essentielles lorsqu’il s’agit de la réconciliation.

Ma *kokum* faisait également la promotion de l’éducation et de l’emploi. Elle a trouvé un apaisement dans le fait d’avoir une carrière qui lui permettait de s’occuper de sa famille. Elle est devenue travailleuse sociale, ce dont elle a toujours été très fière. Elle parlait des besoins à combler dans notre collectivité et du manque d’emplois et de capacité à prendre soin de nous-mêmes.

J’ai quitté la réserve à l’âge de 17 ans parce qu’il n’y avait pas d’emploi. Si j’étais restée, j’aurais choisi une vie de pauvreté et les difficultés qui en découlent. Je vivrais dans un logement surpeuplé, avec de la moisissure et de l’eau qui ne serait pas forcément potable. Aujourd’hui, l’approvisionnement en eau est également limité. Ma famille reçoit un réservoir d’eau par semaine. Telle est la réalité des habitants des réserves.

Je suis pour le projet de loi C-29 parce qu’il permet aux Autochtones de se faire entendre dans le cadre du processus de réconciliation. Je suis quelque peu surprise que la réconciliation économique ne fasse pas l’objet d’une discussion plus approfondie, car la majorité des réserves ont des taux de chômage élevés. La création de possibilités pour les personnes qui vivent dans les réserves changera la donne. Nous avons besoin de voir des résultats concrets, et nous devons voir des changements.

Je suis aussi très surprise de ne pas avoir vu plus de commentaires sur la participation des Autochtones dans les grands projets de ressources. Il peut s’agir d’oléoducs, de projets pétroliers et gaziers ou de l’exploitation minière pour les minéraux critiques. De nos jours, il s’agit d’un sujet de discussion important dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Nous devons investir dans des technologies qui réduiront les émissions. Nous devons définir le champ d’application et établir des partenariats avec l’industrie pour mettre en œuvre des technologies de réduction des émissions telles que le piégeage du carbone ou la géothermie.

Je travaille dans ce secteur depuis près de 15 ans. Les peuples autochtones possèdent des connaissances traditionnelles axées sur la terre qui peuvent nous aider à réaliser des progrès. Ceux d’entre nous qui ont travaillé dans cette industrie peuvent combler les lacunes. Une fois de plus, où est notre voix? J’espère vraiment que lorsque nous nous pencherons sur des enjeux aussi importants que le changement climatique, toutes les voix autochtones seront prises en compte.

Je vous remercie de m’avoir permis de m’exprimer devant vous aujourd’hui. En unissant nos voix, je sais que nous pourrions transformer le désespoir qui règne dans les réserves. *Hiy hiy.*

The Chair: Thank you, Ms. Mbarki, for your opening remarks.

Now to Mr. Belanger.

Neil Belanger, Chief Executive Officer, Indigenous Disability Canada: *Simgiigyet, Sigidim hanuak, K'ubawilxsihxw.* I would like to thank the committee for this opportunity to speak briefly today to Bill C-29, the establishment of a national council for reconciliation.

Before I begin, I would like to acknowledge and thank the Esquimalt and Songhees peoples, from whose unceded territories I am presenting today, and to recognize the territories from where you and others are participating.

As noted, my name is Neil Belanger, and I am a member of the Lax Se el Clan in the House of Nikate'en of the Gitksan Nation. I am also the Chief Executive Officer of Indigenous Disability Canada and the British Columbia Aboriginal Network on Disability Society, a national Indigenous disability organization providing services for over 31 years.

Bill C-29, the act to provide for the establishment of a national council for reconciliation, works towards satisfying the Truth and Reconciliation Commission's Calls to Action, specifically Actions 53 through 56. However, as in most legislation passed in Canada, Bill C-29 overlooks the inclusion and recognition of Indigenous people with disabilities. This exclusion ignores their lived experience, their knowledge and the valuable voice and direction they would bring to reconciliation.

Often, this exclusion is rationalized by stating that Indigenous people with disabilities fall under some other category, some other catch-all descriptor, such as "vulnerable" or "diverse" or included by happenstance as, for example, under clause 12 of the proposed legislation, by being a member of one of the identified groups and who unfortunately also happens to be disabled.

In Canada, today, the rate of disability experienced by the general population is 22% while for Indigenous people, the rate is significantly higher at 35%. Indigenous people with disabilities experience poverty at a higher rate and experience anti-Indigenous racism and disability discrimination across all sectors. They are residential school survivors and family members of survivors. They live daily with the trauma and the damage caused by that system, all while continuing to experience assimilationist policies at all levels for being Indigenous and disabled.

Le président : Je vous remercie, madame Mbarki, de votre déclaration préliminaire.

La parole est maintenant à M. Belanger.

Neil Belanger, chef de la direction, Indigenous Disability Canada : *Simgiigyet, Sigidim hanuak, K'ubawilxsihxw.* J'aimerais remercier le comité de m'avoir donné l'occasion de parler brièvement aujourd'hui du projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Avant de commencer, j'aimerais reconnaître et remercier la Première Nation Esquimalt et la Première Nation des Songhees, car je vous parle aujourd'hui depuis leurs territoires non cédés. Je tiens aussi à reconnaître les territoires où vous êtes situés et où d'autres participants sont situés.

Comme je l'ai indiqué, je m'appelle Neil Belanger et je suis membre du clan Lax Se'el, dans la maison Nikate'en de la Première Nation Gitksan. Je suis également chef de la direction d'Indigenous Disability Canada et de la British Columbia Aboriginal Network on Disability Society, un organisme autochtone national des personnes handicapées qui fournit des services depuis plus de 31 ans.

Le projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation, vise à répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, et en particulier aux appels à l'action n° 53 à 56. Cependant, comme la plupart des projets de loi adoptés au Canada, le projet de loi C-29 omet l'inclusion et la reconnaissance des personnes handicapées autochtones. Cette exclusion ne tient pas compte de leur expérience vécue, de leurs connaissances et de la contribution et de l'orientation précieuses que ces personnes pourraient apporter à la réconciliation.

On justifie souvent cette exclusion en déclarant que les personnes handicapées autochtones relèvent d'une autre catégorie ou d'un autre descripteur fourre-tout, par exemple les personnes « vulnérables » ou « diverses », ou qu'elles sont incluses par hasard, par exemple, en vertu de l'article 12 du projet de loi proposé, à titre de membres de l'un des groupes identifiés qui se trouvent à être aussi composés de personnes qui sont malheureusement handicapées.

Aujourd'hui, au Canada, le taux de handicap dans la population générale est de 22 %, alors qu'il est nettement plus élevé chez les Autochtones, soit 35 %. Les personnes handicapées autochtones sont plus touchées par la pauvreté et subissent le racisme envers les Autochtones et la discrimination fondée sur le handicap dans tous les secteurs. Elles ont survécu aux pensionnats autochtones ou sont des membres de la famille des survivants. Elles vivent au quotidien avec les traumatismes et les préjudices causés par ce système, tout en continuant à subir des politiques d'assimilation à tous les niveaux, car elles sont autochtones et handicapées.

Their voices in guiding reconciliation should not and cannot be overlooked and deserve a permanent seat at the table — voices like that of our organization's board president, Mr. Stephen Lytton, a First Nations man who has lived his entire life with a disability. He is a residential school survivor who endured 16 years of abuse and trauma under that genocidal system. He and countless others have experience and knowledge as Indigenous people with disabilities that can bring perspectives and insights that are often overlooked or undervalued. Understanding this, it would be remiss if the national committee did not have a permanent representation designated under clause 12 to include Indigenous persons with disabilities.

I would additionally present that the inclusion of Indigenous persons with disabilities as permanent and defined representatives of the national council is required under the federal Accessible Canada Act, or the ACA. The ACA principles are stated as:

... laws, policies, programs, services and structures must take into account the disabilities of persons, the different ways that persons interact with their environments and the multiple and intersecting forms of marginalization and discrimination faced by persons;

Additionally, the ACA further states:

... persons with disabilities must be involved in the development and design of laws, policies, programs, services and structures ...

The national council for reconciliation has the potential to advance reconciliation and the rights of Indigenous people across Canada, but not without the voice of Indigenous people with disabilities.

As this legislation moves forward, I would recommend for consideration the following amendments:

Under clause 10, "Nominations," and this is to ensure representation from urban Indigenous people, to include a new subclause (e), "one director who may be elected after having been nominated by the Congress of Aboriginal People," and, under clause 12, "Representativeness," include subclause (1)(a.3) "Indigenous persons with disabilities" and subclause (1)(f.1), "Indigenous persons whose language learned is an Indigenous Sign Language, American Sign Language or Quebec Sign Language" or LSQ.

Leurs voix dans l'orientation de la réconciliation ne doivent pas et ne peuvent pas être négligées et elles méritent une place permanente au sein des discussions. Il s'agit de voix comme celles du président du conseil d'administration de notre organisme, M. Stephen Lytton, un Autochtone qui a vécu toute sa vie avec un handicap. C'est un survivant des pensionnats qui a enduré 16 ans de mauvais traitements et de traumatismes dans le cadre de ce système génocidaire. Lui et d'innombrables autres personnes possèdent une expérience et des connaissances propres aux personnes handicapées autochtones qui permettent de faire connaître des perspectives et des points de vue qui sont souvent omis ou sous-estimés. Compte tenu de tout cela, il serait regrettable que le conseil national ne prévoise pas une représentation permanente désignée au titre de l'article 12 pour inclure les personnes handicapées autochtones.

J'ajouterai que l'inclusion des personnes handicapées autochtones à titre de représentants permanents et clairement définis au sein du conseil national est requise par la Loi canadienne sur l'accessibilité. En effet, voici les principes pertinents énoncés dans cette loi :

[...] les lois, politiques, programmes, services et structures doivent tenir compte des handicaps des personnes, des différentes façons dont elles interagissent au sein de leurs environnements ainsi que des formes multiples et intersectionnelles de discrimination et de marginalisation vécues par celles-ci;

De plus, la Loi canadienne sur l'accessibilité stipule ce qui suit :

[...] les personnes handicapées doivent participer à l'élaboration et à la conception des lois, des politiques, des programmes, des services et des structures [...]

Le conseil national de réconciliation peut contribuer à faire progresser la réconciliation et les droits des peuples autochtones à l'échelle du Canada, mais pas sans la voix des personnes handicapées autochtones.

Dans le cadre de la progression du projet de loi, je recommanderais d'envisager d'apporter les amendements suivants :

À l'article 10, qui s'intitule « Mise en candidature », afin d'assurer la représentation des Autochtones vivant en milieu urbain, il faudrait ajouter un nouvel alinéa e) dont le libellé serait « un doit avoir été élu après avoir été mis en candidature par le Congrès des peuples autochtones ». De plus, à l'article 12, qui s'intitule « Représentativité », il faudrait inclure le sous-alinéa (1)a.3) dont le libellé serait « des personnes handicapées autochtones » et le sous-alinéa (1)f.1), dont le libellé serait « des Autochtones dont la langue apprise est la langue des signes autochtone, la langue des signes américaine ou la langue des signes québécoise », ou LSQ.

Thank you for your time, and I would look forward to any questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Belanger.

I should have mentioned earlier that I'll be holding up a sign here when we get to the four-minute mark to let everyone know that their time is shortly coming to an end.

That being said, we will open the floor for questions.

Senator Arnot: I'll be succinct here.

Ms. Mbarki, it's nice to see someone coming before the committee here tonight from Muskowekwan First Nation in Saskatchewan, with such good articulated ideas. I like the idea of ensuring grassroots representation, which is one of your fundamental points, the other being economic reconciliation. I believe you're right on point with that idea because poverty is at the core of a lot of the issues that Indigenous people in Canada face today.

I do have a question for Mr. Belanger. Mr. Belanger, looking at the mandate for the national council for reconciliation, do you believe there is adequate available data or metrics related to Indigenous persons with disabilities to measure rights-based reconciliation for the people you serve? I ask that in the context of these big issues of child welfare, education, health and justice, which are long-standing issues for Indigenous people, particularly Indigenous people with disabilities. I would really appreciate your advice on that.

Mr. Belanger: Do I believe there is enough data? I don't believe there is enough data available. This should be part of the process of the council to ensure that the data is collected and that the council has access to it, to be able to move forward. But by no means do I think there is enough data.

Senator Arnot: Are you confident that the tools will be available in the national council for reconciliation to access that data in order for them to do the work they need to do?

Mr. Belanger: Am I confident? Well, certainly I'm no expert on the development of the national council for reconciliation, but I know that, with the funding that's been committed and the scope of work that's being expected, there may be significant difficulties in this regard without some sort of sustainability and adequacy plan and the ability for the council to do its work. That's going to take significant investment. Without that and without sustainability, which I know the previous witnesses have spoken to, this runs the path of looking good on paper as opposed to fulfilling what the intention of the national council

Je vous remercie de m'avoir accordé votre temps et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Je vous remercie beaucoup, monsieur Belanger.

J'aurais dû mentionner plus tôt que je brandirais un carton lorsque nous atteindrons les quatre minutes pour indiquer à chaque intervenant que son temps de parole touche à sa fin.

Cela dit, nous passons maintenant aux questions.

Le sénateur Arnot : Je serai bref.

Madame Mbarki, nous sommes heureux de voir une représentante de la Première Nation de Muskowekwan, en Saskatchewan, présenter des idées aussi bien formulées devant le comité aujourd'hui. J'aime l'idée d'assurer une représentation des voix de la communauté, et c'était l'un de vos points fondamentaux, l'autre étant la réconciliation économique. Je pense que vous avez raison de soulever cette notion, car la pauvreté est au cœur d'un grand nombre de problèmes auxquels les peuples autochtones du Canada font face aujourd'hui.

J'ai une question à poser à M. Belanger. Monsieur Belanger, si l'on considère le mandat du conseil national de réconciliation, pensez-vous qu'il existe suffisamment de données ou de paramètres relatifs aux personnes handicapées autochtones pour mesurer la réconciliation fondée sur les droits pour les personnes que vous servez? Je pose cette question dans le contexte des grands enjeux comme la protection de l'enfance, l'éducation, la santé et la justice, qui sont tous des enjeux de longue date pour les Autochtones, en particulier les personnes handicapées autochtones. J'aimerais beaucoup avoir votre avis à ce sujet.

M. Belanger : Est-ce que je pense qu'il y a suffisamment de données? Non, je ne pense pas qu'il y ait suffisamment de données à notre disposition. Cela devrait faire partie du processus du conseil pour veiller à ce que les données soient collectées et que le conseil y ait accès pour faire son travail. Mais je ne pense certainement pas qu'il y ait suffisamment de données.

Le sénateur Arnot : Êtes-vous convaincu que les membres du conseil national de réconciliation auront les outils nécessaires pour avoir accès aux données qui les aideront à faire leur travail?

M. Belanger : Ai-je bon espoir? Je ne suis certainement pas un expert en matière de création d'un conseil national de réconciliation, mais je sais que, compte tenu des fonds engagés et de l'ampleur du travail attendu, il pourrait y avoir d'importantes difficultés s'il n'y a pas une sorte de plan de viabilité et d'efficacité, et si le conseil n'est pas en mesure de faire son travail. Cela nécessitera un investissement important. Sans cet investissement et sans plan de viabilité — et je sais que les témoins précédents en ont parlé —, nous risquons de nous ne retrouver qu'avec un beau projet sur papier au lieu d'honorer

would be. It could be, I guess is my short answer, but other things must be in place.

Senator Arnot: Thank you.

Senator LaBoucane-Benson: Thank you very much to our two witnesses.

Ms. Mbarki, thank you for your testimony. I am pretty much in line with Senator Arnot in that I agree that economic reconciliation and poverty are at the core of some of the issues that Indigenous people face. When I look at the makeup of the organization and the council, I look at clause 13(2) which says that the council must consult with people with a variety of experiences. None of that excludes economic reconciliation, but perhaps you're asking us to include in the annual reporting of the minister that there be a section that is specifically around economic reconciliation. That's my first question for you.

The second question is, how would you define or express that in this piece of legislation? It's such a broad concept. It can include so many things. Can you help us with that a little bit?

Ms. Mbarki: Yes. I go back to the previous panellists and acquiring data. That's been one of the major factors in determining on-reserve poverty as well as off-reserve poverty. The numbers just aren't there. When you look at industry-specific numbers, those numbers get more vague as you're exploring or researching how many people are employed and how many aren't employed.

There has to be a mechanism where we're capturing this data in a respectful way. One of the issues I see is the trust factor. I work in an Indigenous policy program, and I outreach to a lot of these communities. What I'm seeing is that there is a lot of mistrust and not a whole lot of willingness to give your personal data. I see that everywhere. It's on and off reserve. I think that will be a pretty big challenge because it's a topic that's come up several times. That needs to be explored and possibly looked at in further detail.

Senator LaBoucane-Benson: That's great. We're talking about employment statistics and trying to get accurate representation of that. We're talking about on and off reserve, on settlement, off settlement, urban, rural, poverty rates and trying to find good data for that. Is there anything else? Those are two concrete additions that could be made to the data that is reported in the legislation.

l'intention du conseil national. C'est possible de le faire, mais d'autres éléments doivent être mis en place. Voilà ma réponse courte.

Le sénateur Arnot : Je vous remercie.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Je remercie nos deux témoins.

Madame Mbarki, je vous remercie de votre témoignage. Je suis assez d'accord avec le sénateur Arnot sur le fait que la réconciliation économique et la pauvreté sont au cœur de certains des problèmes auxquels les peuples autochtones sont confrontés. Lorsque je consulte la composition de l'organisation et du conseil, je vois l'article 13(2) qui dit que le conseil doit consulter des personnes qui possèdent des expériences variées. Rien de tout cela n'exclut la réconciliation économique, mais peut-être nous demandez-vous d'inclure dans le rapport annuel du ministre une section qui vise plus précisément la réconciliation économique? C'est la première question que je vous pose.

Ma deuxième question est la suivante : comment définiriez-vous ou exprimeriez-vous cette réconciliation économique dans ce projet de loi? Il s'agit d'un concept très large. Il peut inclure tellement de choses. Pouvez-vous nous aider à ce sujet?

Mme Mbarki : Oui. Je reviens à ce qu'ont dit les autres témoins plus tôt à propos de l'acquisition de données. Il s'agit de l'un des principaux facteurs qui ont permis d'évaluer la pauvreté dans les réserves et à l'extérieur des réserves, mais nous manquons de statistiques à cet égard. Lorsque vous examinez les chiffres propres à une industrie, ces chiffres deviennent plus vagues lorsque vous tentez de savoir combien de personnes y occupent un emploi et combien n'y travaillent pas.

Il faut un mécanisme qui nous permette de saisir ces données de manière respectueuse. L'un des problèmes a trait à la confiance. Je participe à un programme de politique autochtone et je suis en contact avec un grand nombre de communautés. Ce que je constate, c'est qu'il y a beaucoup de méfiance et que les gens ne sont pas toujours prêts à fournir leurs données personnelles. Je le constate partout. C'est le cas dans les réserves et à l'extérieur des réserves. Je pense que la collecte de données sera un défi de taille, car c'est un sujet qui a été abordé à plusieurs reprises. Il faut examiner cela plus en détail.

La sénatrice LaBoucane-Benson : C'est très bien. Nous parlons de statistiques sur l'emploi et nous essayons d'obtenir une représentation précise de la situation. Nous parlons du taux de pauvreté dans les réserves et à l'extérieur des réserves, sur les terres désignées et non-désignées, dans les zones urbaines et rurales, et nous essayons de trouver des données fiables à ce sujet. Y a-t-il autre chose? Ce sont là deux ajouts concrets à propos des données publiées qui pourraient être apportés au projet de loi.

Ms. Mbarki: No, I have nothing more to add. We just need to get this data. If we're going to be accountable for this community, First Nations, Inuit and Métis communities, we want to give them data and factual numbers if we were successful or not. We could be successful in some areas and not so much in others, and maybe that's where our focus needs to be. We cannot get there until we have numbers, and those numbers are existent today but they don't capture what is happening on a bigger scale, whether it be on or off reserve.

Senator LaBoucane-Benson: That's awesome. I would say if we're doing employment and poverty, it might be good to look at investment in industry and communities as well so that you have something to compare against.

Ms. Mbarki: Some industries do give us numbers and we can work with them, but it's really company-specific. We need to make it broader where we could look at the province, for example, and see what the numbers look like in the Prairie provinces or even in Ontario, for example, but we don't have that bridge yet, and that definitely needs to happen.

Senator LaBoucane-Benson: I apologize. I'm a researcher, so as you were talking, the little hamster in my brain was running around thinking about how to collect that data. I appreciate all of your feedback. Thank you.

Senator Martin: Thank you to our witnesses this evening. For each of you, something you said really resonated with me, and I wanted to follow up on each of those comments.

Ms. Mbarki, like my colleagues, I also heard economic reconciliation being very important. My question to you is as follows: Should it be explicit in the bill? Are you recommending an amendment potentially in clause 12 as it lists the kinds of representation there should be? I know it was considered in the House and was defeated. I'm wondering whether it's important enough to explicitly include representation of an expert or an organization that really focuses on economic reconciliation.

Ms. Mbarki: We definitely have to have a representative in terms of economics, jobs, employment and training. On my reserve, if I look at my reserve alone, our unemployment rate is 95%. The only jobs that are available are at the band office. We don't have jobs, and the majority of the communities in my area and even in Saskatchewan — some of the Northern communities are a little bit better off than us because they're involved in uranium and mining, but if you look at a community in southern Saskatchewan, there's not a whole lot going on there. There's some new work being done in terms of gas wells, but once again, we cannot measure the success as it sits. We have to look at this

Mme Mbarki : Non, je n'ai rien à ajouter. Nous devons simplement obtenir ces données. Pour rendre des comptes à la communauté, aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis, nous devons être en mesure de leur fournir des données et des chiffres concrets qui démontrent si nous avons atteint nos objectifs ou non. Nous pouvons réussir dans certains domaines et moins bien dans d'autres, et c'est peut-être sur ces domaines-là que nous devons nous concentrer. Nous ne pouvons toutefois pas le savoir tant que nous n'avons pas de chiffres, et ces chiffres existent aujourd'hui, mais ils ne rendent pas compte de ce qui se passe à plus grande échelle, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves.

La sénatrice LaBoucane-Benson : C'est très bien. Je dirais que si nous nous intéressons à l'emploi et à la pauvreté, il serait bon d'examiner également les investissements dans les industries et les communautés afin d'avoir des éléments de comparaison.

Mme Mbarki : Certaines industries nous donnent des chiffres et nous pouvons les utiliser, mais il s'agit vraiment de chiffres qui sont propres à chaque entreprise. Nous devons élargir le tout pour pouvoir examiner la situation par province, par exemple, et voir à quoi ressemblent les statistiques dans les provinces des Prairies ou même en Ontario. Nous n'en sommes pas encore là, mais il faut absolument y arriver.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Mes excuses. Je suis chercheuse, et pendant que vous parliez, j'étais en train de réfléchir à la manière de recueillir ces données. Je vous remercie de tous vos commentaires.

La sénatrice Martin : Je remercie nos témoins de ce soir. Vous avez tous dit quelque chose qui m'a interpellée, et je voulais revenir sur chacun de ces commentaires.

Madame Mbarki, comme mes collègues, j'ai aussi entendu dire que la réconciliation économique était très importante. J'aimerais savoir si cette réconciliation économique doit être explicite dans le projet de loi. Recommandez-vous un amendement à l'article 12, car c'est là que l'on énumère les groupes qui doivent être représentés au sein du conseil? Je sais que cet amendement a été proposé en Chambre et qu'il a été rejeté. Je me demande si cet aspect est assez important pour que l'on inclue explicitement la représentation d'un expert ou d'un organisme qui se concentre sur la réconciliation économique.

Mme Mbarki : Nous devons absolument avoir un représentant en matière d'économie, d'emploi et de formation. Dans ma réserve, le taux de chômage est de 95 %. Les seuls emplois disponibles sont ceux offerts au Bureau de la bande. Nous n'avons pas d'emplois, et dans la majorité des communautés de ma région et même de la Saskatchewan, comme dans le Sud — certaines communautés du Nord sont un peu mieux loties parce qu'elles participent aux activités d'extraction de l'uranium et d'exploitation minière —, il ne se passe pas grand-chose. Il y a bien quelques nouveaux emplois en lien avec des puits de gaz, mais encore une fois, nous ne pouvons pas

on a broader scale, and we need to have representation. We need to have numbers because poverty is one of the main issues of why we are here today and why our communities are struggling today. If we don't address that and start keeping track of what's working and what's not, we're never going to move ahead.

Senator Martin: Is there an organization or a representative that you can think of that would be in the best position to be part of the council?

Ms. Mbarki: The Indigenous Resource Network is one of the organizations that I came across in the last couple of years. They recently did a study where they interviewed almost 2,000 First Nations Indigenous people. They asked them what their support was for the resource sector. Now, they got some really good data. They made some really great connections out there in the Indigenous community. They're primarily in the natural resource sector, but they could go into other industries like mining because a lot of these skills are transferable. That's the one that I can think of right now where they've gone out and gotten these metrics to be able to report on. There are some others on a smaller scale where it's community-specific. Those would have to be pieced together as best we can, but I would definitely say the Indigenous Resource Network.

Senator Martin: Okay, thank you.

Mr. Belanger, you mentioned an amendment to clause 10, and you thought the urban representation is quite important. The Congress of Aboriginal Peoples was included in an amendment in the House, and then it was subsequently defeated. I have met with representatives, and I think most of the senators around the table also met with them. They represent about 800,000 people, many who are off reserve and living in urban centres. Would you say the Congress of Aboriginal Peoples would be important to be included in this bill?

Mr. Belanger: I would. Our organization provides services in Indigenous and non-Indigenous communities for our members living with a disability. CAP provides services and support in the urban centres. I don't quite understand why four of the five representative organizations would have an opportunity to appoint but not CAP. I don't understand the background there. For us and the individuals and families that we serve, certainly the urban population is significant.

Senator Martin: Thank you.

mesurer le succès de ces initiatives dans l'état actuel des choses. Nous devons examiner la situation à plus grande échelle et nous devons être représentés. Nous avons besoin de statistiques, car la pauvreté est l'une des principales raisons pour lesquelles nous sommes ici aujourd'hui et pour lesquelles nos communautés éprouvent des difficultés. Si nous ne corrigeons pas la situation et si nous ne commençons pas à examiner ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, nous ne pourrons jamais aller de l'avant.

La sénatrice Martin : Y a-t-il une organisation ou un représentant qui, à votre avis, serait le mieux placé pour faire partie du conseil?

Mme Mbarki : L'Indigenous Resource Network est un des organismes que j'ai rencontrés au cours des deux dernières années. Les gens qui y travaillent ont passé récemment en entrevue environ 2 000 membres des Premières Nations dans le cadre d'une étude. Ils leur ont demandé dans quelle mesure ils soutenaient le secteur des ressources. L'étude s'est soldée par des données de très grande qualité et des relations solides au sein des communautés autochtones interrogées. Les Premières Nations participent surtout au secteur des ressources naturelles, mais elles pourraient être présentes dans d'autres secteurs, comme le secteur minier, car bon nombre de ces compétences sont transférables. Je mentionne les mines, car je sais que des indicateurs ont été établis pour être en mesure de décrire la situation dans ce secteur. Nous pourrions aussi regrouper les données recueillies à plus petite échelle sur des communautés en particulier, mais je suggérerais en premier lieu l'Indigenous Resource Network.

La sénatrice Martin : Très bien. Merci.

Monsieur Belanger, vous avez mentionné un amendement qui pourrait être apporté à l'article 10. Vous avez parlé également de l'importance de la représentation au niveau des villes. Le Congrès des peuples autochtones apparaissait dans un amendement présenté à la Chambre, mais l'amendement a été rejeté. J'ai rencontré des représentants du congrès, et je pense que la plupart des membres du comité les ont rencontrés également. Le Congrès des peuples autochtones représente environ 800 000 personnes, qui vivent en majorité hors réserve et dans les centres urbains. Diriez-vous que le Congrès des peuples autochtones devrait être inclus dans le projet de loi?

M. Belanger : Je pense en effet qu'il devrait être inclus. Indigenous Disability Canada fournit des services aux personnes handicapées appartenant aux communautés autochtones et non autochtones. Le Congrès des peuples autochtones fournit des services et du soutien dans les centres urbains. Je ne comprends pas pourquoi quatre des cinq organismes qui siègeraient au conseil pourraient proposer des candidatures, mais pas le congrès. Je ne saisis pas la logique. Les personnes et les familles que nous servons vivent en grande partie en milieu urbain.

La sénatrice Martin : Merci.

Senator Coyle: Again, more excellent food for thought. Thank you both.

Ms. Mbarki, the main points that I heard coming from you were about ensuring grassroots representation from the people who are living with the effects of the residential schools, whether direct survivors or descendants of survivors or those communities, so that this council is well grounded in the grassroots in every possible way. That's what I heard from you.

I also heard the importance of economic reconciliation, because, quite frankly, as long as Indigenous people are living in poverty at entirely disproportionate rates to the rest of Canadians, there can be no true reconciliation, and poverty is at the root of some of those other disparities we're talking about, such as child welfare, educational disparities, et cetera. I think we're talking about a whole variety of ways of building in the importance of that concept of the economics. It is something we've heard was an intention. It wasn't left out, but it just wasn't explicit here. So thank you for that.

You also mentioned climate change. Right now we're looking at environmental racism in the Senate of Canada. We know that Indigenous communities are experiencing the impacts of climate change to much greater effect than other Canadians are, and that's only going to get worse.

I thank you for introducing these very important ideas and concepts. Did I miss anything in terms of your main points? I just want to make sure I've got them.

Ms. Mbarki: No, you definitely captured them really well.

Senator Coyle: Okay. Well, no, you captured them really well, and I guess I heard them. Thank you very much. I wanted to confirm that with you.

Mr. Belanger, congratulations on the work that your organization does. It's absolutely vital. We're talking here about the creation of a national council for reconciliation. Is there something that can be learned about the effectiveness of relationships that your organization has with other existing Indigenous organizations or other organizations that could help guide this new council to be a more successful entity once it's set up?

Mr. Belanger: Thank you for the question, and thank you for your comments.

Well, I would hope so. We'd have to be asked to see what we could do, but for our organization, we work with partners, Indigenous and non-Indigenous partners, across Canada to

La sénatrice Coyle : Encore une fois, vous nous donnez énormément de matière à réflexion. Merci à vous deux.

Madame Mbarki, parmi les principaux points que vous avez soulevés, il y avait l'importance d'inclure une représentation de personnes aux prises avec les séquelles des pensionnats, que ce soit des survivants, des descendants de survivants ou des communautés, pour que le conseil soit arrimé à la communauté de toutes les manières possibles. C'est ce que j'ai retenu de vos observations.

Vous avez parlé également de l'importance de la réconciliation économique, car honnêtement, tant que les peuples autochtones seront aux prises avec des taux de pauvreté entièrement disproportionnés par rapport au reste des Canadiens, il ne pourra y avoir de véritable réconciliation. La pauvreté est la cause première de certaines des autres formes de disparités que nous dénonçons, que ce soit dans les services de protection de l'enfance ou dans le système d'éducation. Il existe diverses manières d'intégrer l'économie dans le processus. L'intention était là. L'idée n'a pas été abandonnée, mais elle n'était pas énoncée explicitement. Merci d'en avoir parlé.

Vous avez mentionné également les changements climatiques. En ce moment, le Sénat du Canada se penche sur le racisme environnemental. Nous savons que les communautés autochtones subissent beaucoup plus les effets des changements climatiques que la plupart des autres Canadiens, et cela ne peut que s'aggraver.

Merci d'avoir soulevé des idées et des concepts très importants. Est-ce que j'ai manqué un point important? Je veux être certaine de ne rien avoir oublié.

Mme Mbarki : Vous avez très bien cerné tous les points à retenir.

La sénatrice Coyle : D'accord. C'est plutôt vous qui avez bien tout cerné, et moi, je vous ai bien écoutée. Merci beaucoup. Je voulais que vous me confirmiez que c'est bien ce que vous vouliez faire ressortir.

Monsieur Belanger, félicitations pour le travail vital que fait votre organisme. Le projet de loi vise la constitution d'un conseil national de réconciliation. Y a-t-il certains aspects des relations efficaces que vous avez développées avec d'autres organismes autochtones ou avec des organismes non autochtones qui pourraient nous guider dans la mise sur pied du nouveau conseil pour que ce dernier soit efficace une fois établi?

M. Belanger : Merci pour votre question et vos commentaires.

Ma foi, je l'espère. Il faudrait demander aux autres organismes ce qu'ils font, mais dans notre cas, nous travaillons avec des partenaires autochtones et non autochtones partout au Canada

ensure that the needs of the people and the families that we serve are addressed and also, more importantly, that their needs are known so that new policies and actions can be developed and put forward there. With the development of the national council, we would be more than happy to assist in that process, to provide our insight and our experience. How that would translate would be up to the direction of the council. I don't know if that's much of an answer for you, senator, but yes, of course.

Senator Coyle: I have one more minute, apparently. I just want to probe that a little bit. You're a group that works with lots of partnerships. Are there elements of those partnerships that lead to a more successful and effective relationship for the people that you work with? Are there things that we could learn from that?

Mr. Belanger: As other witnesses have said, information and data sharing, information about some of the barriers, some of the areas that must be looked at for reconciliation, like economic development, all the social determinants of health. Often what is lacking from government is that grassroots knowledge. What is happening in the community? What is affecting membership at the community level? There's that disconnect. When we work with government partners or other non-Indigenous organizations where we bring that knowledge, which is given to us by the people we serve, it helps them better understand and then helps us in our partnerships and future direction. It's that information and data, but it's that relationship that's often lacking at provincial, federal and territorial levels of government with community.

Senator Coyle: Thank you.

Senator Audette: Thank you very much to the two witnesses.

I think I heard Gitksan Nation, and what an honour. My son Eamon is part Gitksan, so there's relation across Canada between you and me, I guess.

Thank you for the work that you do, and thank you for the reminder that there are many people with gifts or realities that we sometimes don't insert into bills, studies or legislation. That's very important.

Ms. Mbarki, you mentioned data. I don't know if you still live in your community. You don't have to answer, but knowing that you mentioned your *kokum* and your *mushum* — the reserve came because of the Indian Act. We have a territory, and it's beyond the reserve.

afin de répondre aux besoins des personnes et des familles que nous servons, et surtout, de faire connaître ces besoins pour que de nouvelles politiques et de nouvelles mesures soient mises en œuvre dans les communautés. Nous serions vraiment ravis de donner notre point de vue et de faire part de notre expérience lors du processus d'établissement du nouveau conseil national. Les administrateurs du conseil pourraient ensuite décider comment concrétiser notre contribution. Je ne sais pas si je réponds à votre question, sénatrice, mais la réponse est oui, évidemment.

La sénatrice Coyle : Je crois qu'il me reste une minute. Je voudrais seulement approfondir un peu plus cette question. Votre groupe entretient un grand nombre de partenariats. Quels éléments de ces partenariats permettent de bâtir des relations efficaces et productives avec les personnes avec qui vous travaillez? Pourrions-nous apprendre de ce que vous faites?

M. Belanger : Comme d'autres témoins l'ont mentionné, les éléments sont les échanges d'informations et de données portant notamment sur les obstacles à la réconciliation, ainsi que sur les aspects qu'elle devrait englober tels que le développement économique et les déterminants sociaux de la santé. Souvent, les gouvernements ne savent pas vraiment ce que vivent les populations sur le terrain. Que se passe-t-il dans les communautés? Quels sont les éléments qui affectent les membres de ces communautés? Le gouvernement est déconnecté de la réalité sur le terrain. Lorsque nous transmettons aux partenaires gouvernementaux ou aux autres organismes non autochtones des informations que nous donnent les personnes que nous servons, ces gouvernements et ces organismes peuvent mieux comprendre ce qui se passe chez nous. Ils peuvent ainsi nous aider à renforcer nos partenariats et à déterminer nos orientations futures. Ce sont ces informations et ces données, mais aussi ces relations avec les communautés qui font souvent défaut au gouvernement fédéral et dans les gouvernements provinciaux et territoriaux.

La sénatrice Coyle : Merci.

La sénatrice Audette : Merci beaucoup aux deux témoins.

Vous êtes membre de la nation des Gitksans. C'est un grand honneur de vous rencontrer. Mon fils Eamon est en partie Gitksan. Nous avons donc, vous et moi, des liens d'un bout à l'autre du Canada.

Merci pour le travail que vous accomplissez, et merci de nous rappeler que les projets de loi, les études ou les lois ne tiennent pas toujours compte des réalités et des talents de nombreuses personnes. C'est très important.

Madame Mbarki, vous avez parlé des données. Je ne sais pas si vous vivez encore dans votre communauté. Vous n'êtes pas obligée de répondre, mais vous avez mentionné votre *kokum* et votre *mushum*. Les réserves ont été créées au titre de la Loi sur les Indiens, mais en fait, notre territoire s'étend bien au-delà des réserves.

Going back to that, let's say we want to organize something for our people because the unemployment numbers are so high, as you presented to us. You're involved in politics, so data becomes important if you want to bring policy or things to your community. Do you think the Indigenous leadership could also use that data to improve the lives of their people? Yes, about government, what's going well or not, but also as leaders in our communities, for example, if we want to put something together for well-being or safety. This council can be useful for research or data, et cetera. Do you think that would also be something important?

Ms. Mbarki: I definitely think so. In the spirit of reconciliation, we have to bring those relationships together not only with the federal government, but with the provinces as well, because if we're looking at something like traditional territory, something that really wasn't recognized in the past — and a lot of communities today have their traditional areas that they consider sacred land. That discussion needs to come in not just with the government but also with industry because they also need to know where these areas are. I think we really need to bridge the gap not only with the numbers but with the working relationships as well. This will only build stronger, healthier, more productive relationships. That's what I hope this new council brings for us.

Senator Audette: If I want to go further, you mentioned industry. There's the mining industry or the forestry industry. Often we are in the kitchen, in my nation as an example, or we clean the rooms for the fly-in/fly-out population. For that data, we could get a better picture that maybe we should invest in that kind of training to have more people with specific skills for those industries, and then we can be everywhere. Do you think that could also be an important place that would help the industry and Indigenous leadership to go places that normally we're not asked or we don't go?

Ms. Mbarki: I've actually seen quite a bit of success with a union in B.C. They've captured these numbers as best as they could in terms of who they were hiring and who they trained, who was trained for specific skills and who had different qualifications. What would happen is that they had this pool of people who were willing and available to work, and they utilized that data. They said, "Hey, there's another project coming in this province; let's see who would be interested." These numbers would be very beneficial. We just have to figure out how we're going to get them.

Senator Audette: Thank you to both of you.

Pour revenir à cela, supposons que nous voulions organiser quelque chose pour les membres de notre nation parce que les taux de chômage sont très élevés, comme vous nous l'avez mentionné. Puisque vous êtes engagée en politique, vous savez que les données sont nécessaires à l'instauration de politiques ou d'autres éléments dans les communautés. Pensez-vous que les dirigeants autochtones pourraient eux aussi utiliser ces données pour améliorer les conditions de vie de leur peuple? Certes, les gouvernements doivent évidemment savoir ce qui va bien ou ce qui ne va pas. Les dirigeants des communautés pourraient-ils mettre quelque chose en place pour le bien-être et la sécurité? Le conseil pourrait faciliter les recherches, la collecte de données et ainsi de suite. Pensez-vous que cet aspect est important?

Mme Mbarki : Je suis tout à fait d'accord. Dans l'esprit de la réconciliation, nous devons cultiver des relations non seulement avec le gouvernement fédéral, mais aussi avec les provinces, car les territoires traditionnels n'étaient pas reconnus dans le passé et que bon nombre de communautés les considèrent aujourd'hui comme des terres sacrées. Ces discussions doivent se tenir avec les gouvernements, mais aussi avec les joueurs de l'industrie, qui ont eux aussi besoin de savoir où se trouvent ces territoires. Nous devons pallier le manque de données, mais aussi travailler en collaboration. Nous pourrions ainsi mettre en place des relations plus fortes, plus saines et plus productives. J'espère que le nouveau conseil nous permettra d'y parvenir.

La sénatrice Audette : Si nous poussons la réflexion un peu plus loin, il y a les joueurs de l'industrie, comme vous l'avez mentionné. Je pense aux secteurs des mines et des forêts. Dans ma nation, par exemple, souvent, nous faisons la cuisine ou nous nettoions les chambres pour les gens de passage. Grâce aux données, nous pourrions brosser un tableau plus précis qui nous permettrait, par exemple, de savoir dans quelle formation investir pour que davantage de personnes possèdent les compétences exigées dans ces secteurs. Nous pourrions alors occuper n'importe quelle fonction. Selon vous, cela pourrait-il aider l'industrie et les dirigeants autochtones à agir d'une façon qui ne correspond pas forcément aux attentes et aux demandes habituelles à leur égard?

Mme Mbarki : J'ai constaté qu'un syndicat en Colombie-Britannique faisait de l'excellent travail. Les membres de ce syndicat s'efforcent de recueillir le plus de données possible sur les personnes qu'ils embauchent et qu'ils forment, de même que sur les personnes qui possèdent des compétences spécialisées ou telle ou telle qualification professionnelle. Ils se sont rendu compte qu'ils avaient un bassin de personnes prêtes à travailler, et ce, grâce à ces données. Quand un projet est lancé dans la province, ils n'ont qu'à déterminer quelles personnes y sont intéressées. Des données de cette nature nous seraient très utiles. Il suffit de trouver comment nous pourrions les recueillir.

La sénatrice Audette : Merci à vous deux.

Senator Hartling: I want to commend you, Ms. Mbarki. You're going forward, and it sounds like your grandma must have been a great influence on you.

I just want to move to Mr. Belanger and talk about the disabilities. First of all, congratulations on your long-term organization. I think you said 34 years. That's commendable for all that time. I know funding is always challenging for these organizations. I was struck when you said the number of Indigenous people with disabilities. I'd like to dig into that and think about how important it would be for them to have a voice on this new council.

Just talk about the disabilities, because one of the difficulties with disabilities, for sure, is that poverty, accessibility and all those things are prominent. Can you give me a history or overview of what some of the disabilities are? Do you have any sense of whether some are perhaps caused by the trauma that people experienced?

Mr. Belanger: Thank you, senator, for the question. Certainly.

If we look at the Indigenous population of Canada, we can conservatively estimate that there are around 600,000 Indigenous people who live with a disability. That's conservative.

We work with physical disabilities, mental illness, episodic disabilities, developmental learning disabilities, and absolutely, many of the individuals and families who we support are coming to us and accessing services because of their experience or their family's experience dealing with the residential school system for generations. We have individuals and families who we work with specifically in that regard. As everyone knows, the residential schools have been devastating. For us, many of our clients are residential school survivors or family members of residential school survivors.

Senator Hartling: Are you saying that you think it would be really important for your organization's voice to be on this council in order to bring some of these issues forward?

Mr. Belanger: Well, for our organization, again, we would serve as the leadership organization as they come together. I think we would bring a valuable place, but there are certainly other organizations that have experience as well.

Indigenous disability in Canada has always been a low priority, often by governments in our communities. Their voice is often not heard. We've seen different legislation, as I've noted. For example, I can talk about the Accessible Canada Act where First Nations communities are exempt from the act until 2026. That doesn't help our members living with a disability. Or if we have legislation that comes through like medical assistance in dying that specifically targets persons with disabilities, those

La sénatrice Hartling : Je vous félicite, madame Mbarki. Vous êtes une fonceuse. Votre grand-mère a dû être une grande source d'inspiration pour vous.

Je vais m'adresser à M. Belanger au sujet des handicaps. Tout d'abord, félicitations pour votre organisme. Sauf erreur, vous existez depuis 34 ans. C'est une durée de vie très respectable. Je sais que le financement est le talon d'Achille des organismes comme le vôtre. J'ai été frappée lorsque vous avez mentionné le nombre de personnes handicapées autochtones. J'aimerais approfondir cette question et l'importance vitale de donner une voix à ces personnes au nouveau conseil.

Je voudrais m'attarder sur les handicaps en tant que tels, car ils sont souvent associés à des difficultés comme la pauvreté et l'accessibilité. Ces obstacles sont notoires. Pourriez-vous nous donner un historique ou un aperçu de certains des handicaps? Selon vous, certains sont-ils causés par des traumatismes?

M. Belanger : Merci, sénatrice, pour la question. C'est indubitable.

Si nous regardons la population autochtone au Canada, nous pouvons estimer à environ 600 000 le nombre de personnes autochtones vivant avec un handicap. Ces chiffres sont conservateurs.

Nous travaillons avec des personnes aux prises avec un handicap physique, une maladie mentale, une incapacité épisodique, des difficultés d'apprentissage et des déficiences développementales. Un bon nombre de ces personnes et de ces familles font appel à nos services parce qu'elles-mêmes ou leur famille vivent avec les séquelles du système de pensionnats depuis des générations. Nous aidons des personnes et des familles aux prises avec ce problème précis. Tout le monde a entendu parler des effets dévastateurs des pensionnats. Un grand nombre de nos clients sont des survivants ou des proches de survivants des pensionnats.

La sénatrice Hartling : À votre avis, votre organisme devrait-il avoir une voix au conseil pour être en mesure de soulever certaines de ces questions?

M. Belanger : Eh bien, notre organisme, je le répète, pourrait exercer un rôle de leadership auprès des autres organismes. Notre contribution serait utile, mais il y a certainement d'autres organismes qui possèdent une expérience pertinente.

Les personnes handicapées autochtones au Canada n'ont jamais été une grande priorité, y compris aux yeux des dirigeants de nos propres communautés. Leur voix est souvent complètement occultée. Comme je l'ai mentionné, nous avons vu défiler plusieurs mesures législatives, notamment la Loi sur le Canada accessible qui prévoit une exemption pour les Premières Nations jusqu'en 2026. Cette mesure n'aide pas les personnes handicapées membres des Premières Nations. Par ailleurs, les

who are at the end of life and those who are not, without any engagement with Indigenous communities. All three of the reports on medical assistance in dying note that there has been no tangible engagement.

If we do not ensure that there is a voice of Indigenous people with disabilities on this council, we may see the same trends going forward. Because it's not always a priority and because it hasn't always been a priority, it has to be a priority here. If we're going to advance reconciliation, their voices must be heard, and they deserve a permanent seat at this table.

Senator Hartling: Thank you very much.

Senator Moodie: Welcome to the witnesses.

Welcome again, Mr. Belanger. I think we met at SOCI. It's good to have you here. I want to direct my question to you. You've been talking a bit about representation. To your knowledge, was your organization or other organizations in your space able to participate in the development of Bill C-29? Were you able to raise any concerns about the bill during that process? If so, could you share those concerns with us?

Secondly, you mentioned representation on the council. Have you had the opportunity to share the fact that you think it is important that disabled Indigenous peoples are part of the council?

Mr. Belanger: Thank you, senator, for the questions.

Unfortunately, no, we were never approached about participating in the development of the legislation. We have relationships with governments, and we put our concerns and priorities forward as we see and as informed by the people and the families who we serve. We have not been consulted or officially involved in the development of this legislation. This is the first opportunity that I've had to speak to it. When I saw that it was going to be coming to committee, I contacted the clerk and said we would like an opportunity to speak, if that became available.

But unfortunately, no. I think that sort of speaks to the lack of priority of Indigenous disability when it comes to developing legislation such as this and other legislation as well. We are often considered to be some other category or a catch-all, like I said in my remarks. That's a problem that we need to fix, particularly when we have such a high rate of disability within the Indigenous sector.

Senator Moodie: Thank you.

lois sur l'aide médicale à mourir, qui visent les personnes aux prises avec un handicap en fin de vie ou non, sont adoptées sans consultations auprès des communautés autochtones. Les trois rapports sur l'aide médicale à mourir ne font état d'aucune participation concrète des communautés autochtones.

Si nous ne faisons pas en sorte que les personnes handicapées autochtones aient une voix au conseil, cette tendance pourrait se poursuivre. Parce que ces personnes ne sont pas toujours une priorité, elles doivent le devenir au conseil. Si nous voulons faire progresser la réconciliation, leur voix doit être entendue, et elles méritent un siège permanent au conseil.

La sénatrice Hartling : Merci beaucoup.

La sénatrice Moodie : Bienvenue aux témoins.

Je vous souhaite encore une fois la bienvenue, monsieur Belanger. Nous nous sommes rencontrés au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Je suis heureuse de vous revoir. Ma prochaine question s'adresse à vous. Vous avez touché un mot au sujet de la représentation. À votre connaissance, votre organisme ou des organismes similaires ont-ils pu participer à la rédaction du projet de loi C-29? Avez-vous pu soulever vos préoccupations au cours du processus législatif? Le cas échéant, pourriez-vous faire part de ces préoccupations au comité?

Ensuite, vous avez parlé de la représentation au conseil. Avez-vous eu l'occasion de souligner l'importance, selon vous, de donner une voix aux personnes handicapées autochtones au sein du conseil?

M. Belanger : Merci, sénatrice, pour les questions.

Malheureusement, nous n'avons pas été invités à participer à l'élaboration du projet de loi. Nous entretenons des relations avec les gouvernements et nous faisons part des préoccupations et des priorités que nous observons et que nous communiquent les personnes et les familles que nous servons. Nous n'avons pas été consultés et nous n'avons pas participé officiellement au processus législatif. La comparution d'aujourd'hui est la première occasion qui nous est offerte d'en parler. Lorsque j'ai su que le projet de loi allait être étudié par le comité, j'ai communiqué avec la greffière pour lui dire que nous aimerions en parler si l'occasion se présentait.

Cela dit, nous n'avons malheureusement pas participé au processus législatif. Notre absence témoigne du statut non prioritaire des personnes handicapées autochtones dans l'élaboration des projets de loi de ce type ou d'autres mesures législatives. Nous sommes souvent mis dans une catégorie fourre-tout, comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire. Il faut régler ce problème vu le nombre élevé de personnes handicapées au sein des communautés autochtones.

La sénatrice Moodie : Merci.

Senator McCallum: Thank you for your presentations. I have two questions as well. You might not have time.

Mr. Belanger, as an advocate and strong supporter of the disability community for over 30 years, you see the need to continuously educate society, including Parliament Hill, surrounding identity as a disability community as socially and politically constructed and how the complex identities emerge within the various interlocking systems of oppression. Your work has concentrated on the complex entanglements between interpersonal and intercollective experiences of gender, race, ethnicity and ability in place and how they relate to larger systems of power, oppression and social privilege. Because people who experience discrimination of racism and class are central to the creation of a better tomorrow, what are the significant issues that continue to not be addressed or acknowledged or the work that needs to be done in and with the disability community? And why is it critical that the disability community be represented to speak on their own behalf?

Ms. Mbarki, how do we continue to advance reconciliation to develop and maintain mutually respectful relationships of first reconnecting to our own identities and collectives while simultaneously developing Indigenous and non-Indigenous relationships? One of the key elements is the return to awareness that Indigenous lands have their own stories, relationships, responsibilities and laws, all of which have been practised by Indigenous people since time immemorial. Why is land back so critical and therefore needs to be considered? What should the process look like? Thank you.

Ms. Mbarki: I'll go first. I believe your first question was for Neil.

Land back is really critical for Indigenous communities. I grew up with land-based teachings. I was out in the bush with my grandparents picking berries, picking medicines and looking for certain trees. This area spanned northern Saskatchewan as well as northern Alberta. These were the areas that we frequented for different plants and herbs. It's really important that industry, as well as governments, acknowledge this. It's really important to understand our relationship with the land and how we put the land back to the way it was when we first found it. I think that could be a guiding principle, especially with industry in their abandonment and reclamation work that they currently do. We could ensure that they're putting the land back to the way they originally found it. I believe Indigenous people have a space in that.

La sénatrice McCallum : Je vous remercie pour vos déclarations liminaires. J'ai également deux questions à vous poser. J'espère que vous aurez le temps d'y répondre.

Monsieur Belanger, en tant que fervent défenseur des intérêts de la communauté des personnes handicapées depuis plus de 30 ans, vous constatez la nécessité d'éduquer continuellement la société, y compris les parlementaires, concernant l'identité de cette communauté sur les plans social et politique et les identités complexes qui émergent au sein des divers systèmes d'oppression interdépendants. Votre travail a porté sur les expériences interpersonnelles et intercollectives reliées au sexe, à la race, à l'ethnie et aux capacités, qui s'entremêlent de façon complexe, dans le cadre des grands systèmes de pouvoir, d'oppression et de privilège. Étant donné que les personnes qui subissent de la discrimination fondée sur la race et la classe sociale sont au cœur de la création d'un avenir meilleur, sur quels grands problèmes persistants doit-on se pencher et quel travail doit-on faire au sein de la communauté des personnes handicapées et avec elle? Pouvez-vous aussi nous expliquer pourquoi la communauté des personnes handicapées doit être représentée afin qu'on parle en son nom?

Madame Mbarki, que doit-on faire pour faire progresser la réconciliation en vue de créer et de maintenir des relations mutuellement respectueuses permettant de se reconnecter à nos propres identités tout en établissant des liens avec les Autochtones et les non-Autochtones? L'une des principales choses à faire consiste à reprendre conscience de l'existence d'histoires, de relations, de responsabilités et de lois sur les terres autochtones qui remontent à des temps immémoriaux. Pourquoi est-il si essentiel de remettre les terres en état et, par conséquent, de l'envisager? Quel devrait être le processus? Merci.

Mme Mbarki : Je vais répondre en premier. Je crois que votre première question s'adressait à M. Belanger.

Remettre les terres en état est essentiel pour les collectivités autochtones. J'ai grandi sur les terres, où on m'a enseigné beaucoup de choses. J'allais dans les bois avec mes grands-parents pour cueillir des petits fruits et des plantes médicinales et repérer certaines essences d'arbres. Ces terres s'étendaient dans le nord de la Saskatchewan et le nord de l'Alberta. C'est sur ces terres que nous trouvions différentes plantes et herbes. Il est très important que l'industrie et les gouvernements comprennent l'importance de ces terres. Il est très important aussi qu'ils comprennent notre relation avec la terre et la nécessité de remettre les terres dans l'état dans lequel elles étaient lorsque nous les avons trouvées à l'origine. Je pense que cela pourrait être un principe directeur, surtout pour l'industrie, dans le cadre du travail de cessation d'exploitation et de remise en état qu'elle effectue actuellement. Nous pourrions nous assurer qu'elle remet les terres dans son état d'origine. Je crois que les peuples autochtones ont un rôle à jouer à cet égard.

It's really important to acknowledge our worldviews and knowledge because they span hundreds of years. The knowledge that my grandfather handed down to me was handed down to him by his grandfather and so forth. It is very important in our teachings and knowledge that we provide people outside our community. I definitely think there's a lot of work to do, but if we get the right partners and the right people to the table, we can do bigger and better things, and we can do it right the first time around without having to go back and redo something. I think the whole spirit of reconciliation is building those relationships and being able to meet everybody at some point to make decisions that work for everyone. Thank you.

Mr. Belanger: Senator, I will be quick. It's always good to see you again.

In relation to your question of what areas? All areas. I'd like to say that there's been significant advancement in relation to poverty, housing, employment and accessibility within the communities, but I can't report that. We have so many barriers for Indigenous people with disabilities that have not been addressed and have just expanded. There are things in the work that potentially could have some relief there, but I would say all the determinants of health. We still have so much work to do.

Senator Coyle: I want to ask Mr. Belanger a few more questions, just to understand a little better. We definitely heard you that, unfortunately, Indigenous disability is always a low priority, not just with this particular bill we're looking at here but in a whole variety of legislation and other things. The main thing I'm hearing from you is that the voices of Indigenous peoples with disabilities need to be heard and to figure out what's the best way for those voices to be heard. I'm not sure what that looks like, but the point is that those voices have to be heard. Is that the main point that you are making?

Mr. Belanger: Certainly the voices have to be heard, but my main point is that there has to be a permanent representative on that council designated for Indigenous people with disabilities, because if we do not do that and go by happenstance or hope, then we can be assured that disabilities will still remain a low priority, not by intent of the committee but just because there are so many other priorities. Indigenous people need a voice at that table to make sure that the voices of Indigenous people with disabilities, residential school survivors with disabilities, their families, are heard and that they are making sure that their needs, as relates to disability, are known as well with provincial-federal-territorial governments and moving forward through reconciliation. If we do not have that permanent representation, I am fearful that disability will not be a priority.

Il est très important de tenir compte de notre vision du monde et de notre savoir, car ils s'étendent sur des centaines d'années. Les connaissances que mon grand-père m'a transmises lui ont été transmises par son grand-père et ainsi de suite. Il est très important que nos enseignements et notre savoir bénéficient aux personnes à l'extérieur de notre communauté. Je suis d'avis qu'il y a beaucoup de travail à faire, mais si nous nous assoyons à la table avec les bons partenaires et les bonnes personnes, nous pourrons accomplir de grandes et belles choses, et nous pourrons bien faire les choses du premier coup, ce qui nous évitera d'avoir à recommencer. Je pense que la réconciliation repose sur la création de relations et la capacité de rejoindre tout le monde afin de prendre des décisions qui conviennent à tous. Merci.

M. Belanger : Sénatrice, je serai bref. C'est toujours un plaisir de vous revoir.

Pour répondre à votre question, je dois dire qu'il faut travailler dans tous les domaines. J'aimerais vous dire que nous avons observé des progrès considérables au chapitre de la pauvreté, du logement, de l'emploi et de l'accessibilité dans les collectivités, mais ce n'est pas le cas. Les Autochtones handicapés sont encore confrontés à de nombreux obstacles, qui ne cessent d'augmenter. Certaines mesures sont en train d'être élaborées, et elles pourraient améliorer la situation, mais je dirais qu'il faut travailler sur tous les déterminants de la santé. Il reste énormément à faire.

La sénatrice Coyle : J'ai d'autres questions à poser à M. Belanger, car je veux comprendre un peu mieux. Vous nous avez clairement expliqué que, malheureusement, les Autochtones handicapés se trouvent toujours au bas de la liste des priorités, dans le cadre non seulement du présent projet de loi, mais aussi de diverses mesures législatives, entre autres. Votre principal message est que la voix des Autochtones handicapés doit être entendue et qu'il faut déterminer la meilleure façon de faire en sorte qu'elle soit entendue. J'ignore qu'elle peut être cette façon, mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'elle doit être entendue. Est-ce exact?

M. Belanger : Il est certain que leur voix doit être entendue, mais ce qu'il faut retenir, c'est que le conseil doit compter un représentant permanent des Autochtones handicapés, car autrement, nous pouvons être certains que les Autochtones handicapés demeureront au bas de la liste des priorités, non pas intentionnellement, mais simplement parce qu'il y a de nombreuses autres priorités. Les peuples autochtones doivent être représentés à la table, pour s'assurer que la voix des Autochtones handicapés, des survivants des pensionnats handicapés et de leurs familles soit entendue, pour faire part de leurs besoins liés à leur handicap aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et pour faire progresser la réconciliation. Sans cette représentation permanente, je crains que les Autochtones handicapés ne soient pas une priorité.

Senator Coyle: What has your experience been with Indigenous organizations in terms of your interaction? You spoke about your interaction with governments, non-Indigenous governments, et cetera. What about with Indigenous organizations themselves? We know there is a different way of doing things and a different way of seeing things. Are there some examples that you could cite that would represent what you see as a healthy, respectful, inclusive relationship with Indigenous peoples with disabilities that are fully acknowledged and are fully embraced as part of the work of not Indigenous organizations that work specifically on disabilities but all the other things that Indigenous organizations work on?

Mr. Belanger: We have a great relationship with Indigenous organizations across Canada. We work with AFN, NWAC, CAP and the Métis National Council. We work with Indigenous First Nations communities all across B.C. across Canada. We do engagement there.

Senator Coyle: In terms of your voice actually being at the table. I'm trying to just understand that.

Mr. Belanger: We sit on the advisory committee for Crown corporations. We sit on advisory committees to ministers, to disability organizations, to Indigenous organizations, Aboriginal infant development programs, those types of things. We always bring that disability lens, and it's always a reciprocal, beneficial relationship where we're learning from them as well, and they are learning from us. We have many relationships in that regard with Indigenous and non-Indigenous entities where we bring the voice forward. For the most part, I would say there is this thirst to learn, but learning sometimes translates into action and sometimes it doesn't.

Senator Coyle: We talked about the Congress of Aboriginal Peoples as being one group that works with, perhaps, some of your members in urban areas. I imagine quite a number of the people that you serve are in urban areas. I haven't heard any mention of the National Association of Friendship Centres and the importance of that group in terms of reconciliation and in terms of being in close contact with those urban Indigenous people in Canada. Could you speak to that?

Mr. Belanger: I think it would be a mistake not to involve them on some level. We have a strong partnership with friendship centres across British Columbia. We complement each other in the work that we do. We often will go there and learn from them, and they come and learn from us as well.

La sénatrice Coyle : Quelle est votre expérience sur le plan de vos rapports avec les organismes autochtones? Vous avez parlé de vos rapports avec les gouvernements non autochtones, etc. Qu'en est-il de vos rapports avec les organismes autochtones? Nous savons qu'ils ont des façons de faire différentes et une vision différente. Pouvez-vous nous donner des exemples d'une relation saine, respectueuse et inclusive avec des Autochtones handicapés dans le cadre de laquelle leurs intérêts sont pleinement pris en compte par des organismes non autochtones qui travaillent précisément sur la condition des personnes handicapées, mais aussi sur tous les autres aspects sur lesquels travaillent les organismes autochtones?

M. Belanger : Nous entretenons d'excellents rapports avec les organismes autochtones au pays. Nous travaillons avec l'Assemblée des Premières Nations, l'Association des femmes autochtones du Canada, le Congrès des peuples autochtones et le Ralliement national des Métis. Nous travaillons également avec des collectivités des Premières Nations partout en Colombie-Britannique et ailleurs au Canada. Nous entretenons des liens avec eux.

La sénatrice Coyle : J'essaie de comprendre comment vous faites entendre votre voix.

M. Belanger : Nous siégeons aux comités consultatifs de sociétés d'État et aux comités consultatifs de ministères, d'organismes œuvrant pour les personnes handicapées, d'organismes autochtones, de programmes de développement des nourrissons autochtones, etc. Nous apportons toujours le point de vue des personnes handicapées, et nous bénéficions toujours d'une relation de réciprocité, qui permet à chaque partie d'apprendre de l'autre. Nous entretenons de nombreuses relations avec des entités autochtones et non autochtones, afin de faire entendre la voix des personnes handicapées. En général, il y a une soif d'apprendre, et l'apprentissage se traduit parfois par des actions, mais d'autres fois, ce n'est pas le cas.

La sénatrice Coyle : Nous avons dit que le Congrès des peuples autochtones est une organisation qui travaille avec certains de vos membres dans des régions urbaines. J'imagine qu'un très grand nombre des personnes que vous servez vivent dans des régions urbaines. Je ne vous ai pas entendu parler de l'Association nationale des centres d'amitié ni de l'importance de cet organisme en ce qui a trait à la réconciliation et de son contact étroit avec les Autochtones vivant en milieu urbain au Canada. Pouvez-vous nous en parler?

M. Belanger : Je pense que ce serait une erreur de ne pas inclure les centres d'amitié dans une certaine mesure. Nous avons un solide partenariat avec les centres d'amitié de la Colombie-Britannique. Notre travail complète le leur, et vice versa. Nous apprenons bien des choses d'eux, et ils apprennent de nous.

I think many Indigenous voices and Indigenous organizations can be involved, because they may have specific knowledge that we lack. We may have specific knowledge that they lack. It is only going to be beneficial.

Again, depending on the scope of the council, the 13 members and the support that they are going to have to bring in these organizations, to bring in these other groups and communities to help inform their work, to collect data, to collect information, it has the recipe for success. If it is limited, it is a recipe for failure. It all depends on some of the things the first panellists were saying about how it will be funded and ensure it's funded adequately. Some of the items here, such as the multi-year national work plan, that's a significant amount of work. If it's \$2 million you are working with, well, it's a "looks good on paper" thing again. There are a lot of questions that have to be answered before we can go forward, but without exception, there are many Indigenous urban organizations within the community should be involved.

The Chair: The time for this panel is now complete. I wish to thank all of our witnesses for joining us today. I also remind our witnesses that if there is additional information you would like to send related to the questions asked today, I invite you to send it via written brief to the attention of the clerk, Andrea Mugny, by next Wednesday.

(The committee adjourned.)

Je pense que de nombreux représentants des Autochtones et des organismes autochtones peuvent apporter une contribution, car ils ont sans doute des connaissances qui nous font défaut, et nous avons sans doute des connaissances qu'ils n'ont pas. Cette collaboration ne peut qu'être bénéfique.

En outre, selon la portée du mandat du conseil, le travail des 13 membres et le soutien qu'ils vont fournir à ces organismes et à ces autres groupes et collectivités pour guider leur travail et contribuer à la collecte de données et de renseignements seront garants de succès. Si la portée du mandat est restreinte, ce sera un échec assuré. Tout dépend, comme l'ont mentionné les premiers témoins, de la façon dont il sera financé et du niveau de financement, qui doit être adéquat. Certaines initiatives, comme le plan de travail national pluriannuel, nécessiteront beaucoup de travail. Si on accorde 2 millions de dollars, c'est bien beau sur papier, encore une fois. Il y a de nombreuses questions auxquelles nous devons obtenir des réponses avant que nous puissions aller de l'avant, mais il ne fait aucun doute que de nombreux organismes autochtones en milieu urbain devraient jouer un rôle.

Le président : Le temps prévu avec ce groupe de témoins est écoulé. Je tiens à remercier tous nos témoins pour leur présence aujourd'hui. Je veux aussi rappeler aux témoins que, s'ils souhaitent nous transmettre de l'information supplémentaire concernant les questions qui leur ont été posées aujourd'hui, ils peuvent l'envoyer par écrit à la greffière du comité, Andrea Mugny, d'ici mercredi.

(La séance est levée.)
